

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

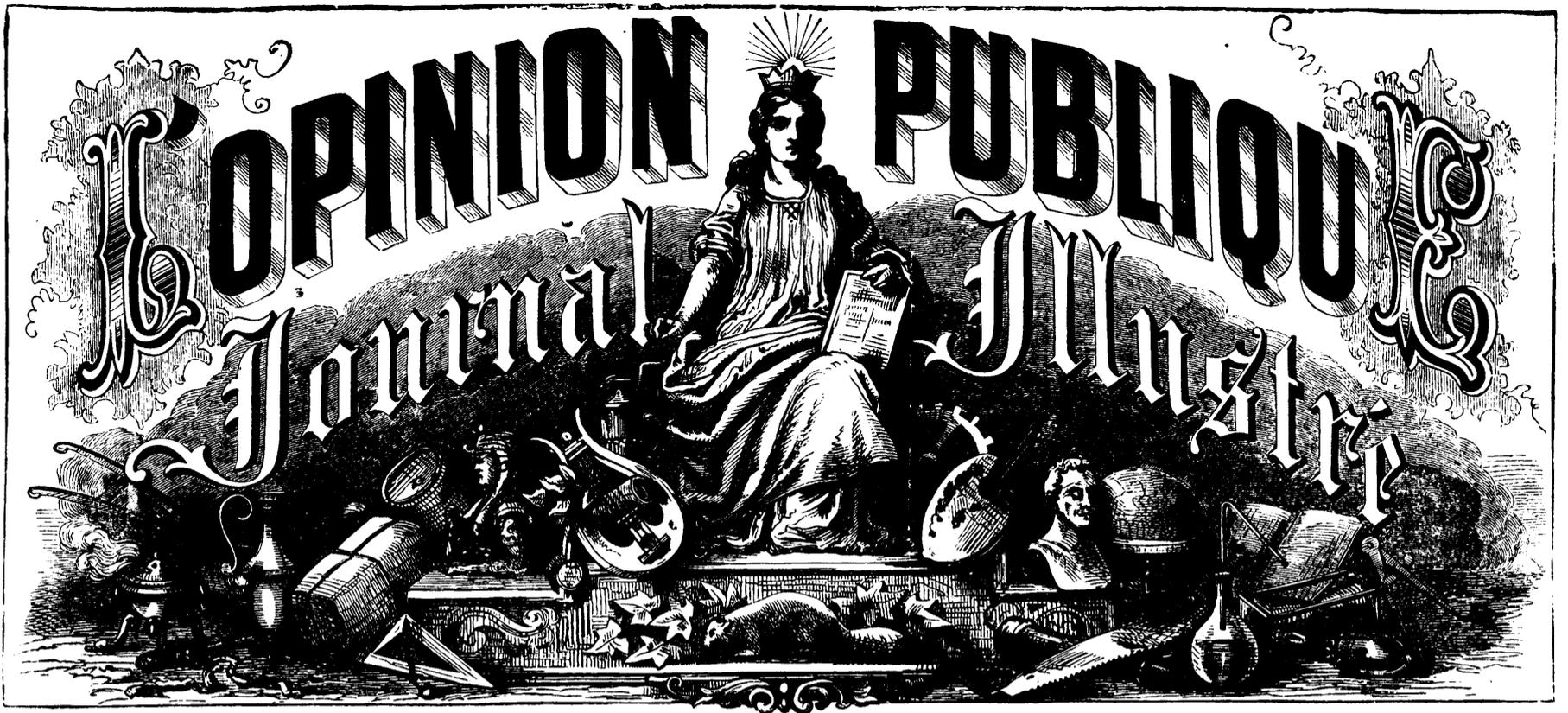
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. II.—No. 30.

MONTREAL, JEUDI, 27 JUILLET, 1871.

{ ABONNEMENT, \$3.00.

{ PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LES ELECTIONS.

III.

Les élections qui viennent de se terminer, quelle que soit leur influence sur l'avenir des partis, auront toujours eu ce bon résultat, qu'en introduisant en Chambre un bon nombre d'hommes nouveaux et remarquables à divers titres, elles ont relevé considérablement le niveau de notre députation provinciale. Ça été une mode de s'apitoyer sur la pauvreté intellectuelle du "petit" parlement de Québec, et, comme toutes les modes, celle-ci portait le caractère de l'exagération; mais il n'en est pas moins vrai que trop d'incapables sont parvenus à cette législature à la faveur d'une préférence mal placée que l'on accordait en 1867 à un siège aux Communes. C'est pourtant à Québec surtout que nous avons besoin de talents et d'esprits solides, car c'est là que se prépare l'avenir des Canadiens-Français. De la sage administration de nos affaires locales et du fonctionnement parfait du gouvernement provincial dépend l'échec des tentatives qui se feront sans doute plus tard dans le but de transformer la Confédération en une union législative. Si tout va bien, on aura mauvaise grâce à demander des changements. Ce n'est pas à dire que les quatre années qui viennent de s'écouler aient été mauvaises, mais on ne saurait en vouloir au peuple d'avoir pris de plus amples précautions pour les années qui vont suivre.

Il ne faut pas oublier non plus que le parlement local est appelé à légiférer sur les matières qui intéressent le plus directement la population française et catholique de cette province, telles que l'émigration, les terres publiques, l'éducation, les lois civiles. Ces matières impliquent une série de problèmes politiques, sociaux et de morale, que tout le monde n'est pas également en état de résoudre ni même de comprendre. Le peuple ne peut être trop circonspect, trop difficile dans le choix de ceux à qui il confie ses intérêts les plus chers. Il s'est trouvé des députés qui, pendant la durée de leur mandat, n'ont pas même appris les règlements intérieurs de la Chambre dont ils faisaient partie, et l'on croirait que ces gens-là peuvent faire une bonne loi! Ils ne savent seulement pas ce que c'est qu'une loi.

Enfin, un corps délibérant, dont la mission est de veiller à la conservation du patrimoine social des Canadiens-Français, devrait pouvoir donner le ton à nos députés aux Communes et poser en quelque sorte les bases de leur conduite au milieu des représentants des autres provinces.

Comment, en effet, nos mandataires à Ottawa oseraient-ils donner un vote qui ne serait pas conforme à l'opinion du peuple exprimée d'une manière énergique et intelligente à Québec? Ils ne l'oseraient pas, c'est de Québec que "leur viendrait la lumière." L'Assemblée devrait donc, pour rester à la hauteur de sa mission, fournir à ceux qui nous représentent aux Communes une règle générale de conduite, loin d'en recevoir le mot d'ordre. Ce serait là notre meilleure garantie, à nous, car nous sommes sûrs que dans la vieille capitale nos gens obéiront à un courant d'idées essentiellement nationales. Mais pour en venir là, il faut que cette Chambre soit composée d'hommes vraiment capables, parce que les chefs politiques d'Ottawa ne sont pas manchots, comme on dit.

A ce point de vue, on doit donc se réjouir du résultat des élections. Que si le ministère Chauveau avait raison de s'en inquiéter pour lui-même, le fait serait, après tout,

secondaire; le principal est que le prestige et l'influence de la députation provinciale soient sauvegardés.

Selon les calculs de la *Minerve*, il y aura dans la Chambre, ainsi renouvelée, quinze opposants, quatre indépendants, et quarante-six ministères. Le gouvernement sera fort, comme on le voit; mais on n'en parle pas moins d'un remaniement dans le personnel de l'administration. Sur une motion directe de non-confiance, il obtiendrait sans doute une majorité des votes, mais combien de petites défaites morales ne sera-il pas exposé à subir sur des questions de détails et dans le cours ordinaire des débats! car on est forcé d'admettre que MM. Holton, Fournier, Cassidy, Joly, Marchand, Bachand, Tremblay, sont des hommes de capacité et qu'ils peuvent devenir puissants s'ils s'unissent en une phalange disciplinée.

Les rumeurs qui circulent depuis quelques jours d'un remaniement ministériel, nous portent à croire que M. Chauveau juge ainsi de la position que les élections lui ont faite. On dit que l'hon. M. Beaubien a exprimé l'intention de remettre son portefeuille, si M. Fournier était élu à Montmagny, et que l'hon. M. de Boucherville en fera autant à cause de la défaite des conservateurs dans le comté où il réside. On ajoute que l'hon. M. Ouimet va monter sur le banc judiciaire, à la place laissée vacante par la mort du juge Short. Si tel est le cas, M. Chauveau — toujours selon la rumeur — entrerait en pourparlers avec MM. Joly, Cassidy et Starnes, le premier, comme chef d'une opposition qui est loin d'être irrécyclable, le second, comme mandataire de la population irlandaise, qui réclame depuis longtemps un représentant dans le cabinet, le troisième, comme le *gentleman* qui a toutes les qualités requises pour être président du Conseil Législatif. Quant aux deux premiers, on peut avoir des doutes, mais le fait est qu'une entente peut être possible entre M. Chauveau, dont les libéraux n'ont pas oublié les relations avec M. Papineau, et deux hommes modérés dont l'attitude est vraiment assez rassurante pour les conservateurs.

Par ces adjonctions nouvelles, le ministère s'assurerait le concours d'au moins une dizaine d'opposants et de tous ceux qui se sont fait élire comme indépendants. Ensuite, tout irait pour le mieux dans le meilleur des parlements provinciaux, surtout si M. Cartier fait entrer M. Holton dans le cabinet d'Ottawa.

OSCAR DUNN.

LA RÉFORME AGRICOLE.

De toutes les questions qui doivent aujourd'hui occuper la presse bas-canadienne, il n'en est peut-être pas de plus sérieuse en elle-même ni de plus importante dans ses résultats que celle qui se rattache à l'agriculture. L'agriculture, le premier, le plus utile, et par conséquent le plus noble de tous les arts, entraîne à sa suite la prospérité et la richesse des nations. Le commerçant échange, l'industriel transforme; mais l'agriculteur produit. Et de l'abondance des produits naît l'aisance dans les diverses classes de la société. En Canada surtout, pays encore essentiellement agricole, l'agriculture doit être considérée comme la base de notre économie sociale jusqu'au moment où l'industrie pourra prendre un essor plus encourageant. En attendant, la sagesse nous commande d'exploiter sur la plus haute échelle le sol du territoire qui compose la Province de Québec.

L'agriculture est-elle, parmi nous, ce qu'elle devrait être, ou, en d'autres termes, le rendement de nos terres répond-il au chiffre auquel on peut raisonnablement le fixer? Il suffit d'avoir constaté la baisse considérable qui s'est opérée depuis quelques années dans nos récoltes pour se persuader du contraire. Il suffit d'interroger le premier agronome venu pour s'assurer que la production fournit à peine à la consommation, et que le rendement annuel des récoltes est de trente pour cent trop faible eu égard à la fertilité du sol. Le mal existe donc. D'où provient-il? Où réside la cause à ce triste état de chose? La cause!... elle est connue.

Lorsque les premiers colons français vinrent s'établir en Canada, ils se hâtèrent d'obtenir de larges concessions de terre sur les bords du St. Laurent et dans les environs. Ils défrichèrent, et la richesse surgit comme par enchantement de la terre. Ce sol vierge rendait au centuple parce qu'il n'était pas épuisé. Cette terre neuve était si féconde que le cultivateur ensemait pendant plusieurs années consécutives le même grain dans la même pièce de terre, et le résultat était toujours magnifique. De plus, la population était moins dense: les produits suffisaient toujours à la consommation. Depuis lors, des années se sont écoulées. Le sol défriché, qui n'avait jamais été soumis à aucun système régulier d'assolement, c'est-à-dire à l'engraisement *per se*, perdit petit à petit de sa richesse et de sa valeur, et aujourd'hui, l'état actuel des choses est tel qu'une réforme agricole est devenue un des besoins les plus pressants du moment. Nos pères agriculteurs ont suivi le système adopté par nos aïeux dans la culture de leur terre et la routine est devenue la cause du résultat présent. Oui, le système routinier, c'est-à-dire la vieille façon de cultiver — tel est le secret du dépérissement agricole. On a pressuré la terre sans jamais lui rendre le suc qu'on lui enlevait. Et ici je ne dis point des choses nouvelles, car tout le monde connaît cette cause du mal. Où est le remède?

Le premier principe en agriculture est de faire rendre à la terre la plus grande somme possible de substances propres à la nourriture de l'homme et des animaux, et de lui rendre, sous forme d'engrais, ce qu'on lui a enlevé. Il faut que le cultivateur sache cela. C'est simple: il devra le savoir. Il faut que l'intelligence préside à ses travaux, car ses succès agraires en dépendent. L'agronome ne travaille pas seul; il travaille avec la nature. C'est cette dernière force qui fait germer, croître, fructifier, développer les plantes et les animaux. Il lui appartient donc de sonder les secrets de la nature, d'étudier les lois auxquelles la matière est soumise. Il doit savoir faire la distinction entre les éléments qui composent la nourriture de chaque espèce de plante ainsi que les conditions dans lesquelles elle peut la recevoir. Il lui faut encore accepter les améliorations que l'étude de ces lois tend à faire introduire dans l'art agraire, en économisant la main-d'œuvre chaque fois que l'instrument aratoire vient remplacer le travail manuel.

Donc, la routine a été le mal; donc, la culture raisonnée sera le remède.

Il s'agit maintenant d'appliquer ce remède et d'extirper cette routine ancrée dans la cervelle de nos braves cultivateurs.

Je constate avec plaisir que le gouvernement de Québec a donné instruction à tous les Inspecteurs de répandre dans nos écoles élémentaires des campagnes le manuel

d'agriculture du Dr. Larue. Voilà une bonne idée. Ce manuel, l'enfant le placera à côté de son petit catéchisme, et le soir, il dira à son vieux père les notions que le maître lui aura inculquées dans la journée. Et, lorsqu'il sera devenu un homme, lorsqu'il ensemencera son patrimoine, il mettra en pratique les leçons reçues. Il se remémorera que le sol doit subir certaines préparations pour faciliter les effets de la végétation, tel que l'ameublissement, le mélange intime des parties qui le composent, l'exhaussement des terrains bas, le dessèchement des parties marécageuses, la destruction des mauvaises herbes, etc., etc.; que les végétaux, tirant leurs éléments inorganiques du sol qui renferme dans son sein un suc propre à chaque plante, doivent se changer de terrain à mesure que leur subsistance propre diminue; que l'engrais vaut son pesant d'or, en ce qu'il donne au sol ce que la récolte lui a enlevé; que cet engrais ne peut atteindre le but voulu qu'en autant qu'il a été préparé et conservé dans certaines conditions, etc., etc.

Nous ignorons jusqu'à quel point les lectures de M. Barnard, données dans certaines campagnes, sur des sujets d'agronomie, ont porté de fruits; mais ce dont nous sommes persuadé, c'est qu'elles ont dû être nécessairement bornées et insuffisantes, comparées aux besoins généraux de la réforme agraire.

En attendant que cette réforme, qui ne peut arriver que lentement, s'opère sur une plus grande échelle en comptant un plus grand nombre de partisans, les hommes instruits de la campagne, curés, médecins, notaires, avocats, instituteurs, étudiants, devraient s'efforcer d'inculquer ces idées généreuses qui tendent à rappeler la richesse parmi nous en demandant à la terre un rendement suffisant pour obvier à l'importation étrangère. Spectacle étonnant! la Province de Québec, destinée par sa position géographique et la richesse naturelle de son sol à être le grenier d'abondance de la Nouvelle-Angleterre, se voit dans la nécessité d'importer de l'Ouest ou du Haut Canada des articles de consommation qui devraient être parmi nous la source même de nos richesses. Evidemment, le cultivateur a tort de posséder un grand nombre d'arpents de terre dès lors qu'il pourrait avec une quantité moindre doubler ses productions avec une culture raisonnée et un système régulier d'engrais.

Que l'enseignement agricole pénètre donc dans les écoles du pays. Que l'enfant étudie et enseigne le père ignorant. Qu'on répète de toute part au colon insouciant que ses mauvaises récoltes dépendent entièrement de son mauvais système de culture. Engageons-le à en changer la marche. Qu'il fasse reposer sa terre pendant quelques années pour pratiquer l'élevage des animaux et la culture du foin. Ce système donnera :

- 1o. Le repos au sol fatigué.
- 2o. L'engrais suffisant pour enrichir les parties épuisées.
- 3o. Un profit net dans la vente du foin et des animaux; profit qui lui permettra d'acheter les choses nécessaires à sa subsistance et à celle de sa famille.
- 4o. L'opportunité d'établir dans chaque paroisse une manufacture de fromage, exploitation inconnue dans nos campagnes, si nous en exceptons les Township de l'Est.

EDMOND LAREAU.

CHRONIQUE DES EAUX.

Cacouna, 16 juillet, 1871.

Il pleut et il tonne, il pleuvra et il tonnera demain, il a plu et il a tonné hier, voilà le bilan de la saison. Comment s'étonner après cela que les gens viennent peu aux eaux cette année? ils ont de l'eau tous les jours tant qu'ils en veulent, l'eau du ciel, intarissable, diluvienne, qui vous surprend à toute heure, qui n'attend pas la digestion et vous accable de ses bienfaits. La terre en est saturée et les bons habitants qui, il y a un mois, imploraient à genoux le Dieu des orages, se relèvent épouvantés de la générosité divine. Dans le grand hôtel de Cacouna, deux cents chambres retenues depuis le 13 juillet sont encore vides; le propriétaire joyeux, plein d'espoir tous les matins, s'assombrit vers le soir comme le ciel; il attend et ne voit rien venir que son *coach* vide de sa course quotidienne au bateau-à-vapeur et au chemin de fer. Cependant toutes les maisons privées et tous les jolis cottages de Cacouna sont pleins, pleins de familles qui restent chez elles tout le jour et qui, le soir, s'échappent par torrents sur les trottoirs; ce sont surtout les femmes; place aux blondes filles d'Albion. Ses jeunes gens, et ils sont peu, sont obligés de marcher dans le chemin poudreux, sans autre distraction que d'ôter leur chapeau à chaque instant et de se rompre l'échine dans cette tentative gracieuse. C'est la mode de s'ennuyer à Cacouna; aussi tout le monde y court. Entendons-nous; tout le monde ici, ce sont les Anglais, peuple né pour la contrainte. Mettez cent familles canadiennes dans Cacouna, et le village est bouleversé; parties de plaisir, pique-niques, promenades sur l'eau, bains, bals, ce sera un divertissement, un tapage continu. Il n'y aura pas tant de jolies résidences, de beaux cottages bâtis avec luxe, tant de parterres soigneux et propres, tant de bosquets découpés avec art sur le coteau ondulant qui descend au fleuve, tant de petits jardins perdus dans les taillis muets, tant de maisonnettes de bains s'attristant dans leur abandon, mais vous sentirez une vie bruyante, le mélange des plaisirs, l'union de toutes les joies, des hommes et des femmes qui se cherchent au lieu de se fuir dans un repos monotone; vous entendrez une tempête de cancons, chose redoutable et charmante; vous verrez les gens debout à huit heures, courant les bois et les champs, les jeunes filles infatigables, toujours renouvelées, presque toujours nouvelles, et les jeunes gens cherchant à l'être; des amourettes, des fleurettes, des ariettes, des ricens, des matrones indulgentes, des pères bons

comme le pain béni, des réunions intimes de cent personnes, tout le monde se connaissant, jouissant, riant, sautant, embrassant la vie par tous les pores, cette vie de deux mois qui revient tous les ans. Au lieu de cela, vous avez dans Cacouna des gens qui ressemblent à la pluie; ils ont le visage comme les nuages; quand ils sourient, c'est signe de mauvais temps, et quand ils marchent, on se sent inquiet et l'on regarde l'horizon. Les Canadiens savent s'amuser; hélas! que sauraient-ils s'ils ignoraient cela? Jouir vite et rapidement des quelques heures que le ciel nous mesure, aimer et sentir, se répandre au dehors, fouetter l'aile souvent lente du temps, s'oublier soi-même en oubliant de compter les jours, voilà le secret de la vie.

Je deviens mélancolique; la faute en est au temps; je suis enveloppé de nuages qui portent la foudre, et partout autour de moi l'horizon se resserre.—Il est six heures du soir: un bruit de pas précipités vient frapper mon oreille, le roulement des voitures gronde sur le gravier, et j'entends des voix tumultueuses qui se brisent en mille échos dans les longs corridors de l'hôtel. C'est l'arrivée des nouveaux voyageurs; j'accours les voir: ils sont quarante à cinquante, presque tous des femmes et des jeunes filles; c'est monotone et ravissant; nous ne sommes pas assez de sexe laid pour faire diversion et nous sommes encore de trop pour le plaisir de ces dames. Quoi de plus réservé, de plus retenu, de plus exclusif qu'une Anglaise en voyage? C'est un mur à triple enceinte; on l'aborde en grande cérémonie, après avoir fait mille circonnavallations, et si on ne l'aborde pas, tant mieux! Il fait déjà assez froid sans aller se geler au contact de ces pâles beautés dont les rares paroles tombent comme des flocons de neige. Ce sont, ce soir surtout des femmes du Haut-Canada; demain l'on attend beaucoup d'Américaines du Sud: oh! demain, c'est le grand jour. Combien n'ai-je pas compté de lendemains, moi, pauvre chroniqueur dont le lendemain est toute la fortune? Mais pour les femmes, demain, c'est jamais.—Donc, je n'attends pas les Américaines du Sud, parce qu'elles ont écrit qu'elles allaient venir. Dans deux jours je serai parti, et pourtant j'aurais bien voulu rêver sous le feu de ces noires prunelles qui promettent tout ce qu'elles ne tiennent pas et vous font désirer d'être heureux sans croire au bonheur.

Décidément, j'ai besoin d'une douche, je suis d'un sombre funèbre. Si je descendais le coteau, trois cents pas à faire, au bout desquels la marée haute m'invite en même temps qu'une maison de bain divisée en quinze à vingt compartiments où il n'y a personne. Bah! est-ce qu'on vient aux eaux pour se baigner? Je veux faire comme les autres; demain matin, à 7 heures, on m'apportera dans ma chambre un bain d'eau salée avec un verre de la même liqueur; on a tout ce qu'on veut ici, tous les désirs sont satisfaits aussitôt exprimés; on se baigne au son de la musique, on déjeûne, on dîne et l'on soupe au son de la musique. C'est une maison unique que ce grand hôtel de Cacouna qui contient six cents chambres; nulle part ailleurs le service n'est si complet, si intelligent, si actif.—Construit il y a dix ans, il a été agrandi depuis de deux ailes immenses où les pas se perdent.—Quand je pense qu'il y a vingt ans Cacouna n'était rien; quelques rares voyageurs y venaient dans le *Rouland-Hill*, petit vaveur-sabot qui faisait mine de se mouvoir; plus tard le *Saguenay* vint y déposer de temps à autre des curieux qui cherchaient des plages vierges; enfin, l'on bâtit le quai de la Rivière-du-Loup, et le *Maynet* inaugura une série de voyages réguliers qui sont devenus aujourd'hui quotidiens, sans cependant suffire encore à la foule énorme qui se donne rendez-vous dans cet endroit de la fashion. Vous n'habitez pas ici dans le Canada: rien ne peut y donner l'idée d'un village de notre pays; toutes les anciennes maisons d'habitants ont fait place à de somptueuses villas construites par des étrangers, entourées de jardins, s'échelonnant à perte de vue sur une ligne droite, assises triomphalement sur le coteau qui domine le fleuve et d'où l'on embrasse une vue qui s'étend à plus de vingt lieues dans tous les sens.

LUNDI, 17 juillet.

Il est neuf heures, oui, neuf heures, j'en ai honte; aussi, je me pardonne. Je m'éveille au son de *Rigoletto*; la harpe frémit et sanglotte en jouant *la Dona é mobile*.....

«Souvent femme varie,
«Bien fol est qui s'y fie.»

Chanson de François 1er, que le père Adam avait fredonnée déjà et que ses fils chanteront encore jusqu'à la fin du monde sans se lasser d'être fols.

Quelle journée radieuse! quel ciel étincelant! Les oiseaux gazouillaient sous ma fenêtre; ils sautillaient, volaient de branche en branche, portant avec eux leurs amours; la nature, fatiguée d'orages, se relevant sous les averse des derniers jours, s'épanouit et sourit au soleil satisfait. Fredonne, fredonne ton cruel motif, ô harpe divine! tes accords montent en se gonflant dans le ciel pur, si pur qu'un soupir peut s'y faire entendre jusque dans les nues. Sur la rive dorée se jouent et flottent de caressants rayons; des jeunes filles blanches comme le lait, blondes comme les épis, sont étendues sur le sable, un livre à la main, un livre qui ferait croire qu'elles lisent. Quand vous passez, elles l'ouvrent en abaissant leurs regards; mais vous n'avez pas fait deux pas qu'il retombe à leur côté sans même qu'elles s'en doutent. Regardez bien; elles lèvent leurs grands yeux sur l'horizon lointain, vague comme leur pensée; elles cherchent l'image de leur âme sur la surface de l'onde éternellement ondoyante et changeante; les parfums de la mer dilataient leur poitrine émue; çà et là des enfants courent en ramassant des coquilles et s'ébaudissent dans les flaques d'eau abandonnées par le reflux..... Plus loin, là-bas, un amoureux de trente ans se promène, une jeune femme au bras, en soupirant la plainte de tous les âges, cette plainte qui recommence toujours et ne cesse qu'avec la vie. Je détourne les yeux avec amertume; la folie humaine est affligeante parce qu'elle est éternelle; sans cela ce serait délicieuse. Les hommes n'apprendront jamais rien, et l'expérience est un fruit amer qui n'est pas même bon pour les dyspeptiques.

«Où, sans doute, tout meurt, ce monde est un grand rêve,
«Et le peu de bonheur qui nous vient en chemin.
«Nous n'avons pas plus tôt ce roseau dans la main
«Que le vent nous l'enlève.»

«Où, les premiers baisers, où, les premiers serments
«Que deux êtres mortels échangeaient sur terre,
«Ce fut au pied d'un arbre effeuillé par les vents,
«Sur un roc en poussière.»

«Tout mourait autour d'eux, l'oiseau dans le feuillage,
«La fleur entre leurs mains, l'insecte sous leurs pieds,
«La source desséchée où vacillait l'image
«De leurs traits oubliés.»

«Et sur tous ces débris joignant leurs mains d'argile,
«Etourdis des éclairs d'un instant de plaisir,
«Ils croyaient échapper à cet Être immobile
«Qui regarde mourir.»

Si ce ne sont pas là de beaux vers, les plus vrais qui furent jamais écrits, je cesse de gagner des sommes folles à faire des chroniques. Vous y perdrez d'autant plus que j'y gagnerai d'autant moins.

Je ne déjeunerai pas ce matin, il fait trop beau; il me faut une poésie vivante, en chair et en os ou en marbre; vous savez que le marbre parle par la bouche des femmes; donc, je vais faire une cour effrénée à toutes celles qui ont envie de se moquer de moi; c'est étonnant comme on s'habitue à cela. Halte-là! qui passe? C'est le gros propriétaire de l'hôtel Jean. En voilà de la chair et peu d'os, encore moins de marbre, de la bonne pâte d'habitant. Ce digne bonhomme est aussi malheureux que replet; pas une âme encore chez lui, un bon hôtel, ma foi, où l'on paie \$1.25 par jour. Pour nourrir son envie, il passe et repasse à toute heure devant le St. Lawrence Hall et jette des regards désespérés sur tous les élégants qui, comme moi, promènent leur victorieux dédain du soleil au couchant sans se soucier de ce qu'ils auront à payer pour cela. Il ne peut croire que la Providence ait de pareilles injustices, ni que nous consentions à payer deux fois plus pour rester où nous sommes. Oui, \$2.50 par jour, voilà ce que ça nous coûte pour contempler, trois fois en vingt-quatre heures, au moment solennel et antique des repas, les nymphes de Toronto, de Montréal et de New-York. Mais dussé-je y épuiser ma verve de chroniqueur, et mes dollars, source encore bien moins intarissable, je resterai ici, je me ruinerai pour le plaisir de mes yeux.

Déjà les étrangers de Cacouna commencent à se dégoûter; sans doute ils étaient paralysés par le froid. On les voit aller aujourd'hui de ci, de là dans la rue; le bruit et le mouvement se répandent et l'on s'apprête aux plaisirs. Hélas! c'est à la veille de mon départ; mais il est d'autres plages où soufflent tout l'été les vents qui balaient les ennuis; je vais aller vers elles; il me reste encore la Malbaie, Kamouraska, le Saguenay, Rimouski, Tadoussac, assez pour le juif-errant, peut-être pas assez pour l'âme errante, mais je me ferai une philosophie intime et j'en doterai vos lecteurs, qui n'y comprendront rien. C'est le meilleur moyen de réussir.

LAS.....

LES OPINIONS DE M. THIERS.

Voici comment M. Thiers s'exprimait en 1865, à la tribune du Corps-Législatif, sur la nécessité et la légitimité du pouvoir temporel :

«.....Tant qu'on se borne à toucher aux diverses provinces du Saint-Siège, Rome exceptée, on peut dire que c'est une querelle en quelque sorte matérielle, une question de plus ou de moins, comme il peut en exister de gouvernement à gouvernement, car on conçoit le Pape ayant un million de sujets aussi bien que 3,000,000, comme il avait avant les spoliations successives dont il a été la victime.

«Mais lorsque vous arriverez à lui demander Rome elle-même, que lui demandez-vous? Vous lui demandez une véritable révolution. Ce n'est plus telle ou telle province que vous exigez de lui, ce n'est pas un amoindrissement matériel, c'est une révolution immense dans l'Eglise, oui, immense, et prenez-y garde.

«Je vais vous étonner peut-être, mais au fond je suis dans le vrai: c'est une révolution plus grande que celle de la réforme protestante, car la réforme protestante a diminué le territoire de l'Eglise, elle a diminué l'étendue de son empire, mais elle a laissé l'institution entière.

«Que lui demandez-vous en demandant Rome? Vous exigez qu'il descende du trône pontifical.

«Je dis que vous demandez au Pape, non plus les quatre cinquièmes de ses Etats, non un amoindrissement de son territoire, de ses finances, de sa puissance; vous lui demandez une immense révolution religieuse.

«Messieurs, le Pape a reçu la tiare, à quelle condition (vous connaissez son serment)? A quelle condition, dis-je! à la condition de maintenir au profit de la chrétienté l'autorité temporelle jointe à l'autorité spirituelle. Voilà la condition.

«Il a prêté serment de maintenir cet état de choses en montant sur le trône pontifical.

«Eh bien, vous venez demander au Souverain-Pontife, qui a des droits au moins égaux à ceux des autres souverains de l'Europe, car il est le plus ancien d'entre eux, vous venez demander au souverain temporel d'abandonner tous ses Etats, et puis vous demandez en outre au souverain spirituel d'abandonner sa foi, de violer son serment!

«Voilà donc la vraie position des choses. Et ici, Messieurs, je cherche la vérité, la vérité seule, et je ne suis pas un chef d'opposition. Je soutiens, en ce moment, les opinions que j'ai soutenues à la Législative, à la Constituante, que vous trouverez dans des écrits de moi qui ont vingt-cinq ans de date, car moi, messieurs, je n'ai pas changé d'opinion en changeant de fonction et d'habit.

«Comme homme politique, comme citoyen, entendez-vous, j'ai toujours trouvé qu'une collision imprudemment bravée avec l'Eglise catholique était un grand malheur, et c'est comme homme politique, comme citoyen, que je tâche de le prévenir s'il en est temps encore.

«Je reviens à la situation, et voici ce que je dis: Vous êtes en présence d'un souverain inconnu qu'on dépouille, permettez-moi de vous le dire, scandaleusement; car, ou les mots n'ont pas le même sens pour les uns et pour les autres, ou il est permis d'appeler scandaleuse une spoliation comme celle à laquelle nous assistons, spoliation fondée uniquement sur le prétexte de la conformité de langue, sur ce principe des nationalités, que je ne devrais pas discuter aujourd'hui, mais qui, permettez-moi de vous le dire, n'est pas un principe qu'un gouvernement régulier puisse décentement invoquer. On épouvante le monde quand on invoque un principe qui n'entraînerait pas moins que le démembrement de tous les Etats de l'Europe.

«Quand on ose avouer qu'on agit au nom d'un principe aussi dangereux que celui de nationalité, au nom d'un prétexte aussi puéril que celui de la conformité des langues; car enfin, au nom de la langue que n'advient-il pas? que n'irions-nous pas réclamer, et que ne viendrait-on pas nous demander? Vous savez, en effet, que tout le monde ne parle pas français en France, et vous savez que hors de la France, il y a des gens qui parlent français.

«Eh bien, je le répète, on épouvante le monde quand, au nom de ce principe ridicule de la conformité de langue, on vient dire à un souverain régulier: Donnez-moi vos Etats! quand on vient dire à un Pontife auguste: Donnez-moi votre foi!...»

Voici quelques détails sur M. Thiers :

La longévité des ascendants dans une famille est ordinairement de bon augure pour les survivants ; et, sauf accidents, on peut prédire de longues années à ceux dont les aïeux ont vécu longtemps.

Sous ce rapport, M. Thiers est on ne peut plus privilégié, à en juger par la longévité des membres ascendants de sa famille.

Le grand-père de M. Thiers, avocat, échevin de la ville de Marseille, est mort à Menton, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en 1795.

Son père est mort à Carpentras, ayant accompli sa quatre-vingtième année.

Sa mère est morte à Paris, ayant atteint le même âge.

Deux tantes, sœurs de son père, sont mortes à Menton, âgées de plus de quatre-vingts ans.

Enfin, la plus proche parente de M. Thiers, sa cousine-germaine, jouissant d'une bonne santé, vit à Menton, ayant accompli aujourd'hui sa soixante-dix-neuvième année.

M. Thiers, quoi qu'on ait dit, entre seulement dans sa soixante-troisième année. Sa constitution, délicate en apparence, est des plus solides. Il n'a jamais été sérieusement malade, et n'a été souffrant que d'une affection du larynx.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Ce pays continue avec ardeur son grand travail de réorganisation. La leçon que la France vient de recevoir de la Providence semble avoir été comprise, car, tous les habitants de ce pays n'ont qu'une même pensée : rendre à la France son ancienne splendeur. L'emprunt et les élections qui viennent d'avoir lieu l'ont bien prouvé. Toutes les nations ont été étonnées de la rapidité avec laquelle la France a réuni une somme aussi énorme que celle de 5 milliards. Le *Times* de Londres, qui n'est pas enthousiaste, l'appelle un phénomène. C'en est un aussi.

Le résultat des élections est propre à donner aussi les plus belles espérances : en effet, au lieu de ces divisions funestes qui ont fait tant de fois le malheur de la France et celui des autres pays, on a vu la France entière donner son support le plus énergique au gouvernement de M. Thiers. Les députés qui viennent d'être élus, ne l'ont été, pour la plupart, qu'en promettant de seconder de tous leurs efforts la politique du chef de l'exécutif. Il est vrai que M. Thiers mérite bien cette confiance que le peuple a mise en lui, confiance entière et absolue. C'est cette confiance du peuple qui a fait remporter de si beaux succès à M. Thiers.

Voici ce qu'en dit Gaillardet :

« M. Thiers est, dit-on, radieux. Je le comprends sans peine, car il a remporté un triomphe politique et financier sans précédent dans l'histoire. Il occupe la place d'un monarque sans faste ni appareil, sans nom princier, sans plébiscite, sans les droits écrits, mais avec les pouvoirs réels d'un roi, et il occupe cette place tout simplement parce qu'il est homme de bon sens. Au sujet du dîner qu'il a donné la semaine dernière aux princes et aux princesses d'Orléans, le *Daily News* dit : « N'était-il pas dur pour ces princes de voir le vieux serviteur de leur père revêtu du Pouvoir, tandis qu'ils étaient confondus dans la foule des députés des provinces ? Ce spectacle renferme, pour tous les héritiers présomptifs du monde, un enseignement bien autrement instructif que n'importe quel traité de républicanisme. »

La France, avec son sol si fertile, ses ressources de toutes sortes, peut se relever facilement, mais il faut pour cela que les vieilles haines des partis s'éteignent devant l'intérêt commun, en un mot, il faut l'ordre, et l'ordre parfait, ce calme si nécessaire après les grandes secousses.

Les élections municipales ont eu lieu à Paris ces jours derniers. Le résultat est tout à fait favorable au gouvernement

COMMUNEUX.

Les arrestations continuent en masse. On a déjà commencé le procès d'un grand nombre de ces bandits. La comédie sanglante que la Commune a jouée dans Paris a coûté des flots de sang, 50,000 personnes, dont 6,000 femmes et enfants, ont été tués, plusieurs milliers sont arrêtés, et la police en a encore près de 50,000 à arrêter.

ROCHEFORT.

Le procès de cet individu est commencé.

L'acte d'accusation en comporte trois principales :

1ère. Provocation à la discorde parmi les citoyens.

2ème. Incitation à la guerre civile et au pillage.

3ème. Publication de nouvelles fausses et de dépêches fabriquées.

4ème. Complicité dans le meurtre en pressant l'arrestation et l'exécution des otages.

Les amis du ci-devant ministre de la défense nationale, nient la nouvelle répandue au sujet de son abattement et de sa faiblesse. Ils affirment qu'il n'est aucunement abattu, mais reconnaissent d'autre part, qu'avec une pareille liste d'accusations et en présence des juges de la cour martiale, sa position ne laisse pas d'être grave.

ANGLETERRE.

Londres, 18 juillet.—Une échaffourée sérieuse a eu lieu à Greenwich. Un certain Pook, qui venait d'être relaxé d'une accusation de meurtre, a été suivi par une foule irritée de ce qu'elle regardait comme un jugement dérisoire. Le rassemblement a pris rapidement de grandes proportions et s'est élevé à 4,000 personnes.

De nombreux combats se sont engagés entre les amis du prisonnier libéré et la foule, et la ville a été saisie d'une telle panique, que tous les magasins se sont fermés et que les affaires se sont trouvées entièrement suspendues. Cet état de choses a duré une heure ou deux, mais finalement les constables ont rétabli l'ordre sans requérir l'assistance de la troupe.

Londres, 20.—M. Gladstone a annoncé aux Communes, ce soir, que la Reine avait résolu le problème de l'achat des commissions de l'armée, en annulant le mandat royal qui les légalisait.

Cette déclaration fut accueillie par des applaudissements prolongés. Mais, cependant, d'Israëli et ses partisans, incapables de contenir leur indignation, dénoncèrent la conduite arbitraire du gouvernement.

Gladstone somma alors l'opposition de proposer un vote de non-confiance.

A la Chambre des Lords, le comte de Granville annonça la décision du ministère et défendit sa politique. Il est impossible de décrire la scène qui se produisit dans les deux chambres, à la nouvelle du sort subi par le système de l'achat des

commissions dans l'armée. Les Lords étaient très-émus, mais restèrent dignes dans leurs démonstrations.

Aux Communes, Pétonnement et la colère étaient mal dissimulés. L'opinion générale est que la conduite du ministère est hardie et même désespérée.

L'AFFAIRE MORDAUNT.

Ce procès qui a créé à Londres une si grande sensation, va être amenée de nouveau devant les tribunaux.

Lady Mordaunt, qui avait été enfermée pour la vie, dans un asile d'aliénés, a été déclarée *compos mentis* par ses médecins, qui l'ont relâchée en disant que sa folie n'était qu'une feinte.

Sir Charles Mordaunt a annoncé qu'il était décidé de plaider de nouveau, dans le but d'obtenir un divorce.

La cause se plaidera devant les tribunaux écossais ou anglais.

ESPAGNE.

Le 10 courant, il y a eu une séance orageuse aux Cortès espagnoles, au sujet de la condition de Cuba. Un moment, on a pu craindre que les députés en vinsent aux mains. Le gouvernement, contre lequel une motion de censure avait été déposée, a longuement expliqué les motifs de sa conduite à Cuba, et a déclaré que l'esclavage ne pourra être aboli qu'après la suppression de la rébellion.

La motion de censure a été ensuite retirée, mais pour être immédiatement renouvelée par un autre membre.

Il s'en est suivi un débat plus violent encore que le premier, mais qui s'est terminé par un triomphe gouvernemental.

La proposition a été faite d'envoyer à Cuba 30,000 hommes de troupes supplémentaires.

Madrid, 15 juillet.—Ces deux derniers jours, M. Castelar, le chef du parti républicain, a dirigé des attaques violentes contre le gouvernement. M. Tollentes, modéré, a aussi combattu la politique vacillante du gouvernement à l'égard de Cuba. Il a dit que le cabinet, en examinant l'offre faite par M. Sickles, ministre des Etats-Unis, de céder Cuba, avait encouragé l'insurrection dans l'île et créé une agitation inutile aux Etats-Unis. L'orateur propose de poursuivre vigoureusement la guerre, afin d'empêcher la perte de Cuba. Une grande majorité décide que l'île de Cuba sera gardée quand même.

Les Cortès ont ensuite approuvé sans discussion le bill continuant au gouvernement le monopole des tabacs.

LES CORTÈS.

Il vient de s'y passer une scène digne des peuples les moins civilisés. Voici les faits :

Les députés conservateurs de la Chambre, pensant qu'il était du devoir de celle-ci de se faire l'organe officiel des sentiments de tous les Espagnols, ont introduit et signé en masse la proposition de déclarer que le Congrès, s'associant au sentiment général du catholique peuple espagnol et de toute la chrétienté, voit avec une joie très-vive et une immense satisfaction notre Très-Saint Père Pie IX atteindre le 25e anniversaire de son glorieux Pontificat, malgré la persécution qu'il endure et après avoir été la victime propitiatoire des erreurs, des fautes et des crimes qui ont affligé et affligent l'humanité, qui bouleversent l'ordre social, lequel ne pourra être restauré que si on écoute avec docilité la parole infaillible du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

Des députés libres-penseurs insultèrent les conservateurs à propos de cette proposition de la manière la plus révoltante et ce que ces députés d'après les dires de tout le monde voulaient provoquer, est arrivé.

Frappe à bout portant par une indigne grossièreté, M. le comte de Canga Arguelles, qui occupait la tribune, n'a pu se contenir, et, se tournant contre l'insulteur, lui a crié assez haut pour être entendu : *Votes un indecete et un cochino*. (Vous êtes un homme mal élevé et un cochon) à quoi l'autre a riposté en renvoyant ces malsonnantes épithètes à leur auteur, qui, mis hors des gonds, s'est élançé sur son adversaire, la vigoureusement souffleté, allait le renverser lorsque les progressistes étant arrivés à l'aide de leur ami, il s'est engagé une véritable bataille qui a duré huit à dix minutes. A l'issue de ce scandale sans précédent, le président a réuni les députés en séance secrète. Personne ne sait au juste ce qu'on a dit et quelles mesures disciplinaires ont été adoptées.

On peut dire sans crainte de se tromper que l'expression du Comte de Canga Arguelles n'est pas constitutionnelle. Oh ! mais, pas du tout !

LE MINISTÈRE.

Le bruit court qu'à la suite de chaudes discussions en conseil de cabinet, les ministres Marios, Zorilla et Berangey ont résolu de donner leur démission ; le ministère serait dissous et remplacé par un cabinet radical.

ÉTATS-UNIS.

Washington, 20.—Le secrétaire de la Trésorerie vient de recevoir une lettre du juge Richardson qui parle favorablement de la perspective de la négociation du nouvel emprunt en Angleterre, bien que cependant il n'y ait rien de précis sur ce point.

New-York, 20.—Les dernières nouvelles reçues par le câble portent que Washburne autorise de contredire la nouvelle qu'il avait assurée que le gouvernement français qu'il ne serait pas permis aux communistes de se réfugier aux Etats-Unis, Washburne déclare dans ses récentes communications avec Favre qu'il n'a pas fait de semblables assurances.

ALLEMAGNE.

Berlin, 16 juillet.—Les troupes bavaroises qui ont pris part à la dernière guerre ont fait aujourd'hui leur entrée triomphale à Munich, au milieu des réjouissances de la population. Ce soir la ville sera illuminée.

Berlin 17 juillet.—Depuis quelque temps le gouvernement se montre très-mécontent des tentatives des évêques catholiques tendant à imposer les dogmes du concile œcuménique. Les journaux officiels disent que les membres du clergé catholique se mettent au-dessus des lois civiles et subordonnent leurs devoirs envers le gouvernement à leur obéissance au Saint-Siège. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* reproche très-amèrement aux catholiques allemands leur mépris des autorités civiles.

AUTRICHE.

18 juillet. Une terrible échaffourée a eu lieu dimanche à Vienne. Il paraît que les socialistes ont attaqués les ultramontains, et qu'un grand nombre de personnes ont été blessées dans la lutte qui s'en est suivie. La police ayant été repoussée, il a fallu recourir à la force militaire pour réprimer l'émeute.

JAPON.

Le steamer *America* vient d'entrer dans le port de San Francisco avec une cargaison de 24,000 caisses de thé, 1,000 balles

de soie et \$83,000 en numéraire. La valeur totale de la cargaison, la plus riche qui soit jamais entrée dans un port américain, de \$2,500,000.

L'*America* avait à bord le prince Shminer, neveu du dernier taïcoun du Japon. Le prince, qui est âgé de 16 ans et accompagné d'une suite de 16 personnes, se rend dans la Nouvelle-Angleterre pour y compléter son éducation.

Voici le résumé des nouvelles apportées par l'*America*, transmises à New-York par un télégramme de San-Francisco du 15 courant :

Le prince japonais Choisin est décédé le 5 juin.

M. De Long, ministre des Etats-Unis près le gouvernement du Japon, est arrivé à Yeddo le 8 juin et a eu une audience du mikado.

Un fort tremblement de terre a été ressenti le 29 mai à Yokohama.

Les troupes envoyées par les daimios à l'armée impériale continuent à affluer Yeddo, mais la jalousie existant entre les divers clans rend la position du gouvernement très-difficile.

Le sénat japonais était sur le point de se réunir, le prince Satsuma étant arrivé dans la capitale.

18 juillet. Un télégramme de Hong-Kong, 17 juillet, annonce qu'un typhon terrible a visité Hiogo, Japon. Sept steamers ont été jetés à la côte ou engloutis, et ont presque tous entièrement péri. La ville a été inondée et a subi des dommages considérables.

DERNIÈRES NOUVELLES.

FRANCE.

Paris, 23.—Dans son adresse à l'Assemblée nationale, Thiers a dit, en parlant de l'Italie, qu'il était impossible d'entrer dans une nouvelle guerre. La vraie politique de la France est la paix et la réorganisation. On ne prendra aucune démarche tendant à s'aliéner l'Italie.

Le comte de Chambord a résigné sa place à la Chambre d'Assemblée.

Il est probable que la sentence de mort portée contre les insurgés politiques sera commuée. Ils seront exilés, déportés ou emprisonnés pour la vie.

On rapporte qu'un arrangement a eu lieu entre les légitimistes, les fusionnistes et les orléanistes de l'Assemblée. La discussion touchant l'union italienne, a été ajournée.

L'ARMÉE.

Paris, 21.—Le gouvernement français considère maintenant plusieurs propositions tendant à l'établissement d'un système national de Landwehr.

On croit que le gouvernement adoptera le système de Hongrie.

ANGLETERRE.

Londres, 21.—Tous les journaux d'aujourd'hui parlent de l'abrogation par un mandat royal, de l'acte légalisant l'achat des commissions de l'armée.

Le *Times*, le *Post* et le *Standard* sont d'avis que la conduite du ministère est contraire à la constitution.

Le *Daily News* et le *Telegraph* approuvent l'acte du ministère.

Hier, Napoléon a visité l'arsenal et les chantiers de marine de Woolwich.

L'AFFAIRE TICHBORNE.

L'affaire Tichborne continue d'attirer l'attention publique.

Après beaucoup de recherches et d'avis, on a pu retrouver les matelots du *Belle*, vaisseau à bord duquel Tichborne, dit-on, a fait le voyage dans l'Amérique du Sud. Une grande partie de la valeur de la demande des requérants repose sur la preuve que ces matelots donneront. Tous les parties intéressées manifestent beaucoup d'inquiétudes touchant l'issue de ce procès. La présence de ces hommes opère une crise dans le procès qui se terminera probablement soit par la reconnaissance des allégations des requérants, et leur droit de possession des titres et des immeubles en question, ou par la découverte de la plus grande imposture de ce siècle.

ESPAGNE.

Le nouveau Ministère.

Madrid, 23.—Le Roi Amédée a accepté un programme du maréchal Serrano.

Président du Conseil et ministre de la guerre, Serrano ; ministres des affaires Étrangères, Amiral Papaïno ; ministre de l'Intérieur, Senor Ragosta ; ministre de la justice, Senor Ullola ; ministre des finances, Senor Acrovestequi ; ministre des Travaux Publics, Senor Candan ; ministre de la marine, Amiral Malcompo ; ministre des colonies Senor Agala.

ÉTATS-UNIS.

Washington, 21.—Les documents de la Trésorerie jusqu'à hier montrent que sept millions du nouvel emprunt consolidé ont été souscrits ; cela épargne au gouvernement de la Trésorerie un intérêt annuel de six cent soixante-dix mille piastres.

Boutwell, dut-il dépenser l'intérêt d'une année à placer l'emprunt sur le marché, retirerait toujours une épargne annuelle dans l'intérêt de \$670,000 pour neuf années ; les rapports qui disent que le gouvernement, par un emprunt, encourra des pertes, sont intempestifs et erronés.

LA LOI AUX ETATS-UNIS.

Nous trouvons dans le *Courrier de l'Illinois* l'épouvantable récit qui suit. La scène s'est passée près d'Onanga, petite ville de l'Illinois :

« Un misérable de cette ville, Martin Meara, tua son fils âgé de 11 ans dans les circonstances les plus révoltantes. Après l'avoir à plusieurs reprises flagellé avec un fouet à cheval, lui avoir brûlé les côtés avec un tisonnier, il fit chauffer le poêle au rouge, pour y asséoir sa victime ; il l'y maintint de force jusqu'à ce que la chair fut grillée complètement. L'infortuné enfant expirait quelques minutes après sous les yeux de sa mère mourante elle-même et de ses frères et sœurs épouvantés. Le barbare meurtrier enterra le cadavre et poussa l'audace jusqu'à afficher dans la ville voisine Watscka, un avis que son enfant avait disparu. La déposition de la mère et des enfants logea Meara sous verroux le 2 courant.

« Le 5, sur les 6 heures du soir une foule de près de 1,000 hommes se porte sur la prison de Watscka, se rend maître de la Sheriff qui lui résiste en vain et fait bravement son devoir, enfonce la cellule du détenu, l'entraîne à quelques milles plus

loin et le pend à un arbre sans autre forme de procès. En vain le malheureux demande le secours des francs-maçons ; ils sont sourds à son appel ; puis il s'adresse aux catholiques, leur demande de prier pour lui ; ils ne peuvent lui procurer un prêtre à temps, attendu qu'il n'a que vingt minutes pour se préparer à la mort ; la charrette qui le supporte fuit sous ses pieds ; il est lancé dans l'espace et pour bien s'assurer qu'il est mort la populace lui tire deux balles dans le corps : horrible !

« Et on laisserait les auteurs d'une pareille scène impunis ! Le fait de cette populace, si impressionnée qu'elle fut du crime de Meara, deviendrait un précédent dans l'Etat ? En quel siècle et où vivons-nous donc ? Un Dr. Daniels de Gilman, élu capitaine pour l'occasion et l'auteur immédiat d'une telle violation de la loi, ne serait pas inquiété ? Allons citoyens, munissons-nous de revolvers ; notre vie n'est plus en sûreté dans notre Etat, si les autorités ne viennent mettre ordre à pareils outrages à la justice ! Et cette garantie du droit criminel, qu'un accusé est innocent aux yeux de la loi, tant que le jury n'a pas prononcé sur sa culpabilité devient vide de sens ! Aux autorités donc d'instituer une enquête et de procéder contre qui de droit. »

Tout le monde ne peut que s'associer aux plaintes et à l'énergique appel de notre Confrère.

JUSTICE.

Nous publions plus bas une correspondance de notre ami M. Oscar Dunn, adressée au *Nouveau-Monde* et à laquelle celui-ci a refusé insertion. Nous eussions mille fois préféré ne pas voir se renouveler dans nos colonnes une discussion à laquelle nous nous sommes abstenus de prendre part et qui n'a plus sa raison d'être. Mais il nous est impossible de refuser cet acte de justice à M. Dunn, attaqué violemment et sans raison par la rédaction et les correspondants du *Nouveau-Monde*.

A Monsieur le Directeur du *Nouveau-Monde*,
Monsieur,

Je viens de lire les deux numéros de votre journal dans lesquels vous critiquez d'une manière très-injuste un article que j'ai publié sur l'*Opinion Publique* au sujet de l'attitude du clergé durant les récentes élections. Comme vos lecteurs ne sont pas en général ceux de cette dernière feuille, les lois du journalisme me donnent le droit de répliquer dans vos colonnes mêmes, et je réclame l'exercice de ce droit en vous priant de reproduire la présente dans un de vos plus prochains numéros.

Je crois avoir fait un article consciencieux, impartial, modéré, et cependant vous déclarez que je n'ai pas « réfléchi », que je n'ai « plus de droit au titre d'homme sérieux », que je suis « ridicule ». Reconnaissez, Monsieur, que ce ton-là et ces personnalités ne sont pas convenables. Dans tous les cas, permettez-moi de vous dire que je n'ai jamais lu dans le *Nouveau-Monde* un seul article qui puisse me faire admettre que vous êtes en état de me parler de si haut.

Je n'ai point prétendu que « les deux plus anciens évêques du pays », Mgr. Bourget et Mgr. Lafèche, avaient « porté un coup mortel au prestige des prêtres », en jetant la division dans l'épiscopat par leur approbation du Programme catholique ; j'ai seulement constaté un fait, savoir : que le clergé est divisé, et que cela lui a déjà ôté « un peu de son prestige aux yeux du peuple ». Si vous pensez que nos deux plus anciens prélats sont causes de cette division, c'est votre affaire. Quant à moi, je n'ai point pris parti sur le Programme, et vous auriez dû y « réfléchir » : cela vous aurait évité de faire cette remarque toute gratuite que je n'ai aucun « poids » comparé à deux évêques et qu'il ne me convient pas « de leur faire la leçon ». Vous voyez bien que si j'entrais avec vous sur ce terrain, j'aurais raison de vous répondre que je me console facilement de mon peu de valeur personnelle en me rappelant que trois autres prélats, un archevêque et deux évêques, ont accueilli le Programme, sinon par une « leçon », du moins par un désaveu très-suffisant pour autoriser les catholiques à ne pas adopter l'opinion des « deux plus anciens ».

Mais, je le répète, je n'ai voulu que constater un fait, sans en apprécier les causes. Je n'ai jamais écrit un mot au sujet de ce fameux Programme, et je me suis souvent réjoui de ce que, n'ayant pas la direction d'un journal, je pouvais, sans manquer au devoir, me soustraire à la responsabilité de prendre part à la polémique déplorable qu'il a fait naître. Je conçois que l'on supporte guaiement le malheur d'être contredit ou maltraité par le *Nouveau-Monde* ; mais participer à une discussion publique sur une question d'intérêt majeur, qui partage l'épiscopat en deux partis, jetant de la sorte le trouble dans tous les esprits, c'est un cas de conscience (le mot est juste) auquel j'ai été heureux de pouvoir échapper. Aujourd'hui que le débat est terminé, j'ai voulu en dire le résultat, et vous trouvez que pour avoir droit au titre d'homme sérieux, je devais auparavant discuter le Programme. C'est la première fois que j'entends parler d'une règle semblable : vous ne ferez croire à personne qu'avant de rendre témoignage d'un fait accompli, on soit tenu d'exprimer une opinion sur les causes qui l'ont produit, et j'aurais droit ici de vous renvoyer l'épithète « ridicule ».

Ce témoignage, c'est en qualité de journaliste catholique que je l'ai rendu. Je suis témoin, je vois de mes yeux l'influence du clergé diminuer par suite des divisions qui l'affligent, et je le déclare à qui de droit, afin qu'on aise pour l'avenir, « car, comme je l'ai dit dans mon article, toute notre histoire atteste l'heureuse influence que le rôle politique du clergé a eue sur nos destinées ». J'ajoutais : « L'union, la fusion parfaite des prêtres et du peuple a été notre gloire et notre sauvegarde, et si le Programme a troublé cette harmonie, on ne saurait trop se hâter de réparer un tel malheur. » Je sais bien que des flagorneries sont plus profitables à l'auteur que cette franchise, mais il est permis d'avoir des préoccupations plus élevées que celle de vous faire plaisir avant tout. Si ce que je crois être la vérité vous déplaît, comptez que je vous déplaîrai, car je ne me gênerai pas pour la dire, quand il me paraîtra opportun, n'étant pas dans la nécessité de faire la cour à qui que ce soit. Je serai utile à la cause catholique et nationale malgré vous. Il ne manque pas d'esprits droits dans le clergé qui accepteront mes paroles comme celles d'un homme sincère dont le but, en constatant le mal déjà produit, est d'en faire éviter un plus grand. Le clergé est divisé, cela compromet son influence : voilà ce que tout le monde vous dira, monsieur. Or, en présence de ce fait, il n'est pas un bon Canadien qui ne sente le besoin de crier, non pas aux prêtres de Montréal en particulier, mais à tout le corps ecclésiastique : Prenez garde, songez à l'avenir, trouvez donc le moyen de vous arrêter sur cette pente qui conduit à un abîme où la nationalité canadienne-française s'engloutira si vous y tombez.

Et si vous jugez, monsieur, que ce cri d'alarme n'est pas l'acte d'un catholique, nous sommes loin de nous entendre. Il en est de même lorsque vous dites : « Il a pu exister, dans l'épiscopat, quelque divergence d'opinion sur l'opportunité du Programme ; mais dans chaque diocèse on a vu les prêtres se conformer aux instructions de leurs pasteurs. Or, c'est là qu'est le salut. » Non, c'est plutôt là le malheur. Sans doute, il est bon, il est nécessaire que les prêtres soient unis avec leur évêque, mais cette union ne fera que nuire à l'influence du clergé comme corps si les évêques ne s'entendent pas entre eux, car nous verrons alors ce que nous avons vu durant les dernières élections : la population d'un diocèse recevant des conseils différents de ceux donnés dans le diocèse voisin, et les électeurs se demandant alors : Qui a raison ?—Si vous n'admettez pas que ce doute vous fait du tort, vous poussez l'opticisme bien loin.

Dans votre second article, vous affirmez que le Programme n'a pas été désavoué par trois évêques, et vous m'invitez à connaître « l'histoire intime » du Programme pour me convaincre que Mgr de St. Hyacinthe était mal informé en déclarant que la lettre de l'Archevêque devait être interprétée dans le sens d'un désaveu complet. Je comprends : vous voulez augmenter le respect que l'on a pour Mgr LaRocque en donnant à entendre qu'il a fait une déclaration inconsidérée, que Sa Grandeur, en un mot, est aussi irréfléchi que moi.

Si le Programme a une histoire intime, je veux bien l'apprendre ; mais je vous confesse que si je découvre que vous avez raison, je ne serai guère édifié. D'une part, je serai content de savoir que l'épiscopat n'est pas divisé comme le public le croit ; mais, d'autre part, je resterai, comme catholique, un peu confus de cette comédie : j'appelle comédie le fait que des évêques auraient écrit des lettres qui ont conduit leurs ouailles dans une direction opposée à celle qu'ils prétendaient indiquer. Le peuple n'est pas subtil, il prend les actes pour ce qu'ils signifient, et vous n'échauffez certes pas son admiration pour ses pasteurs en lui faisant des « histoires » de cette nature. Il ne manque plus qu'une chose maintenant, c'est que la *Minerve* nous apprenne que Mgr Bourget et Mgr Lafèche n'ont pas les intentions qu'un vain peuple pense ; que loin d'approuver le Programme, ils le répudient en réalité.

Je ne vous reprocherai pas, monsieur, les attaques personnelles que vous me prodiguez si gratuitement. Vous avez dit un jour que la conduite de l'archevêque était étrange ; vous avez insinué directement qu'un ou des évêques étaient compromis aux yeux du public ; vous avez rabaisé quelques-uns des catholiques les plus éminents de notre pays, entre autres l'hon. Juge Baudry : je puis bien souffrir à mon tour que vous disiez que je suis irréfléchi. Mais je vous reprocherai d'avoir écrit ceci : « M. Dunn croit-il posséder une intelligence plus vaste que Mgr Lafèche, une vertu plus haute que Mgr Bourget... ? » Cela signifie en bon français que le premier de ces prélats a plus d'intelligence que de vertu, et le second plus de vertu que d'intelligence. On peut dire cela à l'Institut-Canadien ; mais de la part d'un homme réfléchi qui écrit dans le *Nouveau-Monde*, organe de Mgr Bourget, c'est surprenant.

Je suis votre obéissant serviteur,

17 juillet 1871.

OSCAR DUNN.

Post-Scriptum, 24 juillet.—M. le Chanoine Lamarche, directeur du *Nouveau-Monde*, après avoir travesti ma pensée et mes intentions aussi déloyalement que possible, a refusé de publier cette lettre ; mais en revanche il a publié une correspondance anonyme dans laquelle je suis insulté de la manière la plus grossière. Je ne puis me commettre avec l'auteur de cet écrit, je ne pourrais lui répondre que par une poursuite judiciaire : je me contenterai d'observer que, supposant que je m'abuse sur le prestige actuel du clergé, je ne tarderai pas cependant à avoir raison si le *Nouveau-Monde* donne souvent asile à des productions si peu dignes d'un gentilhomme, d'un prêtre, d'un journal ecclésiastique ou simplement respectable. On s'est plaint souvent des excès de nos discussions publiques : la presse n'est pas près de s'améliorer si les journalistes qui portent la soutane sont les premiers à donner le mauvais exemple.

C'est pour ceux-ci en particulier qu'il est exact de dire que la vérité choque. Ces grosses colères dont je suis le point de mire prouveront à ceux qui ne sont pas disposés à en endurer autant, qu'il est de leur intérêt de taire certaines vérités concernant certaine coterie. Quels que soient votre passé, vos intentions, votre bonne foi, si vous touchez du bout de l'ongle à quelques hommes, on vous fera passer du premier coup pour un ennemi de l'autel, et du second pour un complice des démolisseurs de la colonne Vendôme. Sans doute les sympathies ne vous manqueront pas ; je n'en veux pour preuve que les chaleureuses félicitations qu'on me prodigue même dans le diocèse de Montréal : mais, enfin, on n'aime jamais à être en lutte ouverte avec des prêtres, ne fussent-ils qu'une minorité dans le clergé du pays, et l'on verra que pour éviter cette lutte il faut ne pas être franc comme je l'ai été.

Cependant si tout le monde adoptait ce système de franchise quand même, si chacun prenait à tâche de constater les pertes que fait le clergé dans l'opinion générale, et de lui dire tous les jours : Voici ce qu'ont produit hier vos divisions, nous verrions peut-être bientôt finir ces désastreuses chicanes. Ce moyen devrait être adopté par tous ceux qui croient à la vérité de la thèse que je soutiens, savoir : que l'union des prêtres avec le peuple est une des conditions essentielles à notre existence. Car le clergé ne fera pas un avec le peuple s'il n'est pas un en lui-même ; il perdra ainsi son influence, et nous en souffrirons, nous tous, Canadiens-français.

En somme, je suis content de ces petites misères qu'on me fait ; elles montrent qu'on a remarqué ce que j'ai dit : c'en est assez pour me convaincre qu'on y réfléchira, après s'être calmé en m'injuriant.

OSCAR DUNN.

LE CAMP DES VOLONTAIRES A LAPRAIRIE ET LA BATAILLE SIMULÉE DU 5 JUILLET.

Cette journée rappellera de doux souvenirs à nos volontaires. Ce fut une journée brillante pour eux. L'attaque du village commença vers 3 h. 15 m. Près de 1,500 hommes le défendaient. Ils étaient commandés par le colonel Marchand. Il y avait aussi une batterie d'artillerie sous le commandement du capitaine Fulton. Les assiégés, divisés en trois brigades, arrivèrent bientôt : la 1ère brigade était commandée par le Lt.-Col. Fletcher ; la 2nde, par le Lt.-Col. King, et la 3ème par le Lt.-Col. D'Orsonnens. Le feu s'ouvrit des deux côtés d'une manière admirable. Durant le combat, le Col. Osborne Smith, entouré de son état-major, les Lts.-Cols. McKay, Gillmor, De Bellefeuille et Bacon, le major Dowker, les capitaines Hay, Heyndman et Batterby, regardaient les opérations avec une lunette.

Le feu dura longtemps, également bien entretenu des deux

côtés ; mais, à la fin, les assaillants furent obligés de reculer. Ils regagnèrent le camp, suivis bientôt de leurs compagnons victorieux.

LE « BERTHIER. »

L'une de nos gravures représente le vapeur « Berthier », arrivant au quai, le 1er juillet, jour de la Confédération. Il y eut, ce jour-là, une magnifique excursion, de Montréal à Sorel, à bord du « Berthier » et du « Trois-Rivières ». Il va sans dire que le voyage fut splendide ; il n'en pouvait être autrement, car, par une chaleur comme il en faisait une ce jour-là, il n'y avait rien de plus agréable qu'une excursion dans un de ces palais flottants que possède la compagnie du Richelieu. L'amabilité bien connue des deux habiles capitaines, Daveluy et Duvall, n'a pas peu contribué à rendre l'excursion charmante. *dans toute la force du mot.*

LE PRINCE DE JOINVILLE.

François, prince de Joinville, est le troisième fils du roi Louis Philippe et de Marie-Amélie. Il est né en 1818.

Sous le règne de son père, il était un des officiers distingués de la marine française, et c'est à lui que fut confié le soin de ramener, en 1840, les cendres de Napoléon 1er, qui reposaient sous le saule de Ste. Hélène.

A cette époque, M. Thiers était président du conseil ; la question d'Orient menaçait de mettre l'Europe en feu, et la France en guerre avec une nouvelle coalition, à la tête de laquelle se trouvait l'Angleterre. Le prince de Joinville, commandant la *Belle-Poule*, chargée de son impérial fardeau, rencontra en pleine mer un navire anglais. A la vue du drapeau britannique, il se disposa à la lutte et commanda le branle-bas de combat. A la moindre menace du capitaine anglais, un abordage dont la guerre ne pouvait sortir était imminent. Le navire anglais passa sans mot dire et le feu ne fut pas mis aux poudres. Le prince de Joinville avait prouvé à ses marins qu'il n'avait pas boudé. Il ne bouda pas non plus au bombardement des villes de la côte marocaine, lors qu'avec son navire il se trouvait toujours des premiers au feu.

La Révolution de 1848 l'éloigna de la France ; celle de 1871 le rappela et lui rend son titre de citoyen français.

Le vote universel vient de l'appeler à la Chambre en qualité de député de la Manche.

Le prince de Joinville a aujourd'hui cinquante-trois ans. Il est un peu voûté et marche toujours appuyé sur une canne. L'exil pour lui semble avoir été plus dur que pour ses autres frères. Ses cheveux ont blanchi et sa surdité s'est aggravée.

De son mariage avec la fille de l'empereur du Brésil, il a un fils de dix-sept ans : Pierre, duc de Penthièvre.

LE DUC D'AUMAÛLE.

Henri, duc d'Aumale, est né en 1822.

Après sa sortie du collège, son royal père le fit soldat. Il alla faire et apprendre la guerre en Afrique. Il était gouverneur de l'Algérie quand éclata la révolution de 1848. La République le condamnait à l'exil, il s'exila, laissant à Alger le meilleur souvenir de son administration.

Pendant son éloignement de la mère patrie, il s'est fait un des plus rudes adversaires de la lignée des Bonaparte, les combattant de sa plume dans les revues et les journaux. Ce n'est pas sa faute à lui s'il n'a pu se mesurer avec eux l'épée à la main. On connaît son cartel au prince Napoléon et l'empressement que celui-ci a mis à ne pas accepter un pareil honneur.

Aujourd'hui le duc d'Aumale revient en France, rappelé par les récents décrets de l'Assemblée nationale et choisi comme député par deux départements, la Haute-Marne et l'Oise. Il a opté pour le département de l'Oise.

Veuf depuis deux ans, le duc d'Aumale a un fils : François, duc de Guise, né en 1854.

A en juger par son aspect militaire, le quatrième fils de Louis-Philippe semble avoir conservé ses goûts militaires. Il paraît peu vieilli, quoique sa démarche, alourdie à la suite de plusieurs chutes de cheval, ait quelque chose d'inquiet et de mal assuré. Sa prestance est même un peu soldatesque et il porte crânement la barbe blonde et les cheveux ras réglementaires.

Il a tout l'air d'un officier et semble n'avoir jamais quitté son uniforme de général de division, que, dans une lettre adressée au gouvernement du 4 septembre, il demandait à reprendre pour marcher aux Prussiens et défendre sa patrie qui cherchait à reconquérir son honneur militaire si misérablement compromis par le second empire.

DOCUMENT HISTORIQUE.—On a souvent dit, en plaisantant, que sous prétexte de tout démocratiser, les communards finiraient par abolir l'orthographe.

On n'a pas exagéré et en voici la preuve. Un de nos amis a trouvé, dans les bureaux du ministère de la justice, une lettre, sans date, signée : Jules Vallès, et adressée au citoyen Protot.

Elle est trop curieuse pour que nous en privions nos lecteurs :

« Cher ami,

« Sans vouloir médire de mes *copins* (sic), je ne crois point me tromper en disant que plusieurs d'entre eux pataugent de la plus belle façon.

« Il faut absolument, et cela sans retard, que les larges mains de la démocratie effacent à tout jamais les sots préjugés que nous ont légués toutes les monarchies.

« Il faut d'abord commencer par publier les deux décrets que voici :

« 10. La grammaire étant le plus grand des préjugés, la plus sottise des conventions, la Commune de Paris décrète :

« Article unique.—Le livre de Noël et Chapsal, intitulé : *Grammaire française*, ne sera plus enseigné dans les écoles du gouvernement, la Commune voulant laisser aux citoyens la liberté de l'orthographe (sic).

« 20. Une révision sérieuse devant être faite du dictionnaire de l'Académie, qui contient des mots absolument aristocratiques, tels que : duc, roi, monsieur, domestique, équipage, conscription, et une foule d'autres dont le peuple n'a que faire, la Commune de Paris décrète :

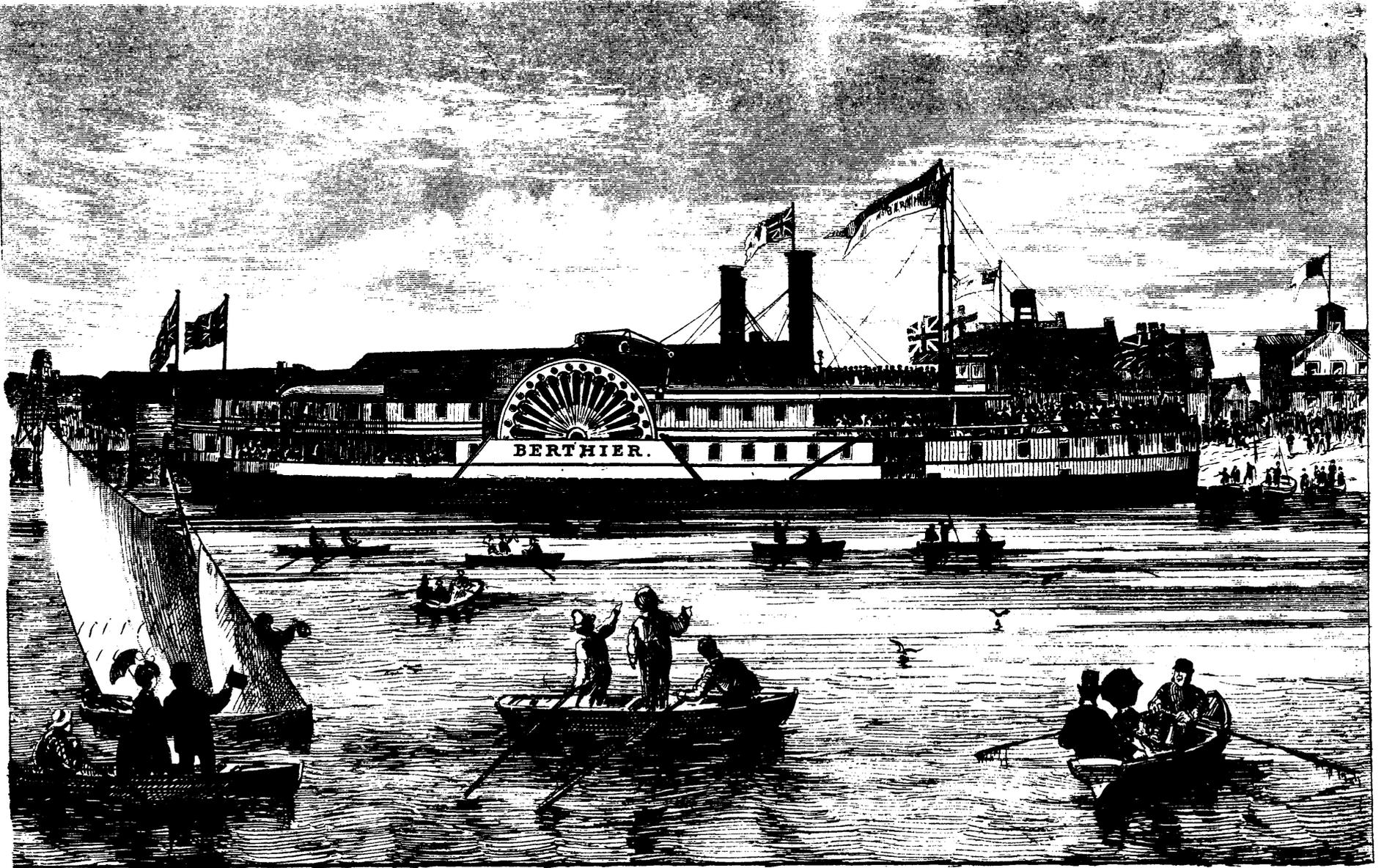
« Article unique.—Une commission sera nommée pour indiquer les mots qu'il sera nécessaire de rayer.

« Il faut que tous les deux nous insistions très-énergiquement auprès de la Commune pour que ces deux décrets paraissent très-prochainement à l'Officiel. Du reste, Courbet nous soutiendra et j'espère bien que les *Arthur Arnould* et autres *aristos* ne feront pas trop d'opposition.

« Salut fraternel,

« JULES VALLÈS. »

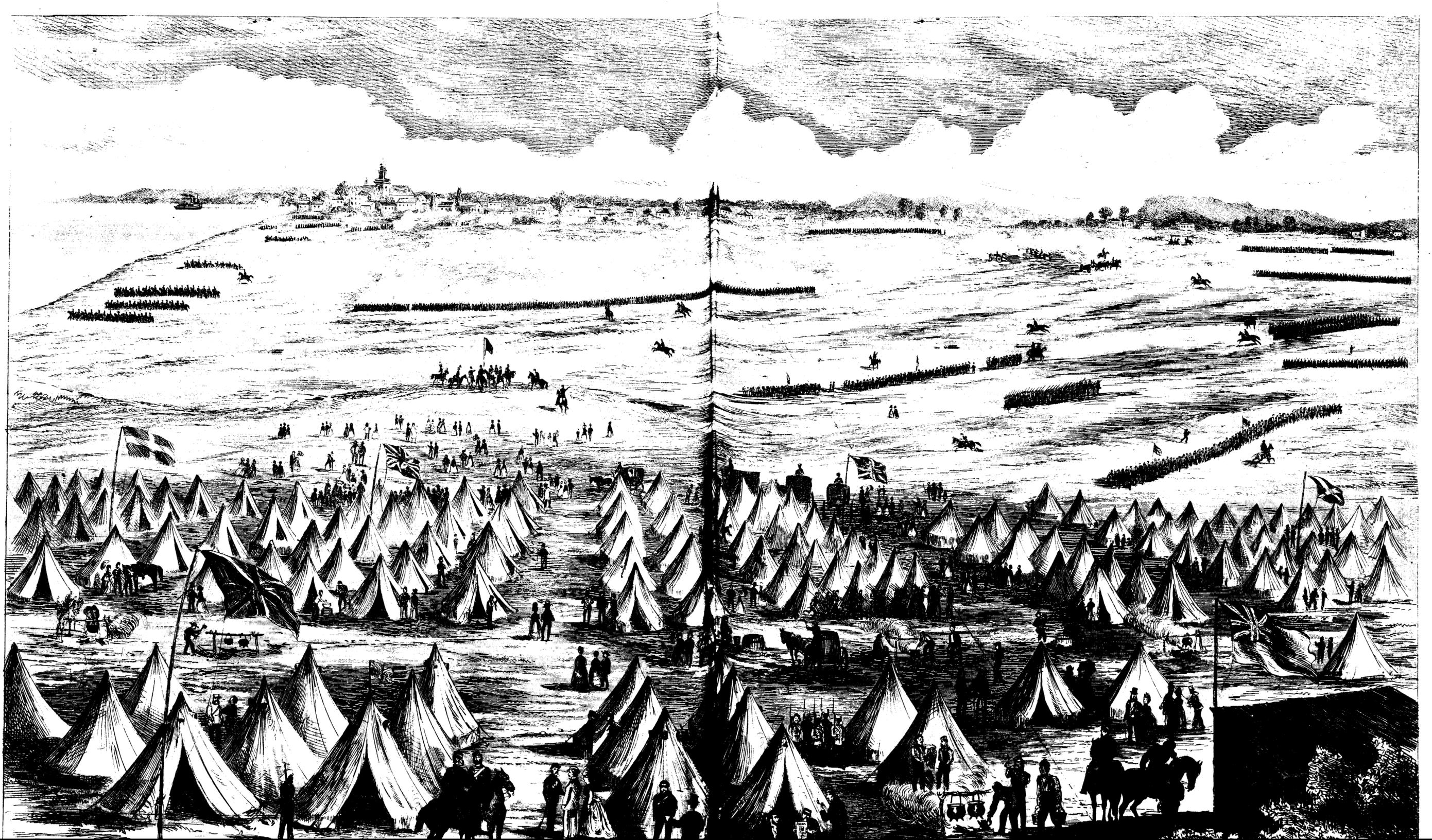
Est-ce assez grotesque ?—Et le citoyen Vallès était délégué à l'instruction publique !



PIQUE-NIQUE À SOREL LE 1^{ER} JUILLET.—LE VAPEUR *BERTHIER* ARRIVANT AU QUAI.—D'APRÈS UN CROQUIS DE NOTRE ARTISTE.



LA CURIOSITÉ.—ÉTRANGERS VISITANT LES RUINES DE PARIS.





SCHEIDT

ROQUIE

LE DUC D'AUMALE.



L. CHABON

F. BOCOURT

LE PRINCE DE JOINVILLE.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 27 JUILLET, 1871.

LOIS ÉLECTORALES.

La fin des élections, le dernier mot du vote populaire n'anéantit pas pour toujours les espérances du candidat battu. Il lui reste, si son heureux concurrent n'est pas qualifié, ou s'il a fait de la corruption, ou, enfin, si, de façon ou d'autre, son élection repose sur l'illégalité ou la fraude, l'appel suprême au Parlement qui lui donne un Comité chargé d'examiner ses griefs et d'y faire droit ou de les rejeter. On appelle cela, en langage parlementaire, un Comité spécial ou Comité d'Élection. En théorie, c'est une grande et belle chose, accessoire indispensable de toute constitution libre.

Chaque Chambre est souveraine et maîtresse dans ses attributions et a droit de voir à la pureté de sa composition; elle a droit et le devoir de veiller à ce qu'elle ne soit pas souillée par la présence d'hommes tarés ou d'hommes qui ne s'y introduisent que par les moyens les plus malhonnêtes, faussent le suffrage électoral et ne représentent conséquemment pas le pays. Le Parlement étant la loi suprême du pays, pouvant lui-même décréter ou abolir toute loi, c'est bien le moins qu'il soit le juge unique et absolu des qualifications de ceux appelés à la haute fonction de législateurs. Aussi vit-on, dès le berceau du régime constitutionnel, les Parlements s'ériger en hautes cours de justice pour écouter les plaintes des candidats ou des électeurs malheureux, et chasser de leur milieu ceux qui étaient arrivés par des voies illicites.

Ce fut, à l'origine et pendant assez longtemps après, la Chambre des Communes elle-même qui jugeait directement ces sortes d'affaires sur pétitions ou requêtes des candidats ou des électeurs que n'avait pas favorisés la victoire. Ce mode finit par être très-vicieux; grâce à la multiplicité des cas, il entravait la besogne générale de la Chambre et mettait un obstacle sérieux aux progrès de la législation. Pour obvier à ces inconvénients, la Chambre fut obligée de déléguer ses pouvoirs à quelques-uns de ses membres et même à quelques-uns de ses officiers, qui devaient s'en occuper durant les heures non consacrées à ses séances. C'est de ces nécessités que date en Angleterre la création des examinateurs chargés de voir à la régularité et à la suffisance des cautionnements, ainsi que la formation des Comités spéciaux qui avaient pour mission de s'enquérir de la vérité des accusations portées contre les membres élus, avec pouvoir d'expulser, dans le cas où les plaintes étaient bien fondées.

Ce droit du Parlement de juger lui-même des qualifications de ses membres a été élevé presque à la hauteur d'une prérogative royale à laquelle on ne pouvait toucher. Lorsque fut passée en Angleterre, il y a quelques années, la nouvelle loi électorale déférant aux tribunaux réguliers les contestations d'élections, l'on vit quelques-uns des premiers juges du Royaume protester contre cette loi comme inconstitutionnelle en ce qu'elle dépouillait le Parlement de l'un de ses attributs considérés comme essentiels.

Voilà la théorie. Eh! bien, nous le répétons, rien de plus beau en apparence. Mais nous avons vu le régime opérer en Canada; pour restreindre à notre pays nos quelques observations, nous pouvons dire, sans crainte d'être démenti, que le système des comités d'élection a fonctionné horriblement mal. Si jamais institution a porté l'empreinte des vices de l'humanité, c'est bien celle-là. Sur cent contestations honnêtes et sérieuses, il est douteux qu'une seule ait réussi. De fait, ces procès et ces décisions de Comités spéciaux ne sont qu'une farce criminelle, le plus souvent déshonorante pour les membres du Comité, presque toujours ruineuse pour les contestants. Le résultat est là, patent; personne ne peut le nier. L'esprit de parti, la complicité dans les mêmes abus électoraux, l'esprit de corps surtout oblitérent le sens moral de ces juges improvisés, qui ne veulent pas se condamner en flétrissant leurs collègues et qui aiment mieux fendre un cheveu en cent parties que de renvoyer ce pauvre monsieur un tel parce qu'il a dépensé trop d'argent pour se faire élire. Et qu'on le remarque bien: les membres en apparence les plus honnêtes tombent aisément dans ces fautes, pour nous servir d'une expression bien douce. Seulement les plus habiles y mettent des façons pour poser aux yeux des badauds. L'arsenal des précédents anglais est là pour justifier les décisions les plus sottes comme les plus malhonnêtes. Cet arsenal est riche, et on est toujours sûr d'y trouver un cas pour soi: c'est très-commode pour les membres qui ont besoin de s'aveugler et de calmer leur conscience qui se cabre devant l'iniquité qu'ils projettent.

Cependant, le pauvre contestant, qui croit naïvement se trouver devant un tribunal impartial parce que les députés qui le forment ont prêté serment de bien agir, fait des dépenses énormes pour voyager, avocats et témoins qu'il

fait venir de très-loin, et se trouve à la fin ruiné et en face d'un jugement adverse et absurde. Il maudit la politique, ne croit plus à l'honnêteté des hommes politiques et abandonne de dégoût la vie publique. C'est déjà une grande perte, si c'est un homme capable. Mais s'il est riche, le résultat est encore plus désastreux. Il jure de se venger aux élections prochaines et se dit naturellement que puisque le siège reste aux plus habiles et aux plus malhonnêtes, il n'épargnera rien.

C'est là qu'il faut chercher l'une des principales causes de la grande corruption électorale qui déshonore le pays depuis quelques années. On s'est trop fait à l'idée qu'une fois *entré*, quels que soient les moyens employés, on ne sort plus, grâce à la protection des comités spéciaux.

Nous croyons donc qu'il est du devoir de tous les honnêtes gens de réagir contre ces funestes tendances, de signaler et de combattre ces abus outrageants. Mais les moyens?—mon Dieu! il est des plus simples. Il appartenait à l'Angleterre, où le système des comités d'élections avait pris naissance et où il avait produit les plus épouvantables conséquences, de donner l'exemple de la réforme, de trouver et de pratiquer le remède. Le Haut-Canada a suivi et s'en trouve admirablement bien. Ce remède, deux petits bouts de loi nous le donneront.

Qu'on décrète qu'il n'y aura plus de comités spéciaux et que toutes les contestations d'élections seront renvoyées au tribunal du district où réside le membre attaqué. Le cautionnement et la pétition seront soumis à ce tribunal, dont le rapport à la Chambre fera loi. Quelques nouvelles règles de procédure, empruntées à l'Angleterre et au Haut-Canada et qu'on peut simplifier considérablement, compléteront le mécanisme et nous permettront de décider à très-peu de frais une contestation électorale dans l'espace de deux ou trois mois, comme la chose s'est faite en Angleterre et vient de se faire à Ontario.

Aucun homme sérieux et sincère ne peut s'objecter à ce changement, qui ne pourra trouver des adversaires que parmi les partisans de la corruption et les ennemis du pays. L'immense avantage de la réforme saute aux yeux, et il est à peine besoin de l'indiquer. Les Juges, protégés dans leur indépendance, placés dans une sphère où ne peuvent atteindre les faiblesses, les préjugés et les passions des hommes politiques, décideront suivant les faits, le droit et l'équité. Qu'on ne nous oppose pas le surcroît de besogne; qu'on ne nous dise pas que nos Juges, déjà accablés d'ouvrage, ne pourront suffire à la nouvelle tâche; qu'on ne nous objecte pas les défaillances de quelques-uns d'entre eux, le peu de respect qu'ils inspirent ou le peu de garantie qu'ils offrent.

Dans le Haut-Canada, on n'a pas augmenté le nombre de Juges; on n'y a pas fait de nouvelles nominations en vue des nouvelles exigences, et pourtant les décisions rendues ont donné parfaite satisfaction aux deux partis politiques. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans notre Province?

Au surplus, ce n'est là qu'un détail qui ne peut entamer le principe. Les reproches qu'on adresse au Banc ne sont pas mérités ou ils le sont. Dans le premier cas, la nouvelle loi fonctionnera comme à Ontario; dans le second cas, qu'on mette à la retraite les impotents et les coupables, pour les remplacer par des hommes plus qualifiés, et tout ira bien.

Pour compléter la réforme, il faudra une autre loi, courte, très-courte, mais d'une clarté limpide. Nous voulons parler de la corruption et des menées électorales. La loi actuelle est tout-à-fait insuffisante. Tout moyen de corruption est puni en ce qu'il invalide les votes donnés sous l'empire de la corruption et inflige à son auteur une pénalité assez forte; mais cette corruption n'annule l'élection et ne disqualifie le membre élu que lorsqu'il en a eu connaissance personnelle. Or, rien de plus facile que d'é luder cette loi. Les agents complaisants s'arrangent toujours de façon à ce que l'heureux candidat ne sache ce qui a été fait et dépensé qu'après l'expiration des délais fixés pour contester l'élection. Il faudrait donc ajouter, comme en Angleterre, une très-courte clause portant que toute corruption ou menée électorale, — suffisamment détaillée dans notre loi, — employée ou mise en jeu par les agents du candidat, *même en dehors de sa connaissance*, annulera radicalement l'élection et mettra le membre expulsé dans l'impossibilité de se représenter pendant un certain laps de temps. Ce ne sera pas encore la pureté assurée dans le suffrage. Il est impossible de prévoir tous les raffinements de la méchanceté humaine. Mais il est incontestable qu'une loi de ce genre, qu'on pourrait perfectionner par une réglementation sévère des agences électorales, produirait les plus excellents résultats avec la déférence des contestations aux tribunaux ordinaires.

Nous espérons que nos suggestions ne seront pas vaines; nous ne sommes, en les faisant, que l'écho de l'opinion saine, honnête et éclairée. C'est le cri général. Le nouveau parlement de Québec, en général bien composé, devra tenir compte de ces réclamations du public.

Qu'il se mette à l'œuvre dès la prochaine session. Il a devant lui deux grands exemples—l'Angleterre et Ontario, qui doit, lui aussi, mettre la dernière main à sa loi électorale en y insérant quelques clauses relatives à la corruption. Il faudra bien qu'Ottawa suive; le Parlement Fédéral ne pourra plus se refuser à satisfaire cette juste demande populaire. Que les meilleurs esprits de tous les partis politiques s'entendent; c'est leur intérêt commun de le faire. Qu'ils forment une véritable conspiration pour la régénération électorale du pays. Les encroutés, les routiniers, tous ceux qui ont vécu et qui veulent en core vivre de la corruption, seront emportés par le flot populaire ou forcés de se ranger du bon côté.

J. A. MOUSSEAU.

CORRESPONDANCE ÉDITORIALE.

QUÉBEC, 18 juillet 1871.

Vive Québec! Voilà au moins une ville tranquille, ou plutôt une campagne charmante où l'on trouve quelques-uns des avantages de la ville. On y sort, la nuit comme le jour, sans être troublé, comme à Montréal, par mille et mille bruits assourdissants. Il y a moins d'activité, moins de belles rues et de palais, moins d'hommes et de femmes, mais plus de société, de gaieté et d'amusement. Au lieu de marchands, d'avocats et de médecins empressés qui vous écorchent ou vous terrassent en passant, on y rencontre à chaque coin de rue des gens qui ne demandent pas mieux que de flâner, de causer politique, science, littérature, etc.

A Montréal, on travaille pour s'enrichir; à Québec, pour vivre et s'amuser; dans la première, on craint d'avoir de l'esprit pour ne pas perdre de temps; dans la seconde, on considère le travail comme une perte de temps. Dans l'une on ne converse pas faute de sujets et d'habitude, dans l'autre on se sépare quand la langue ne peut plus marcher.

Comme tout le monde se connaît et se visite à Québec, la chronique, on le comprend, est introuvable; on peut y faire cent biographies par semaine, seulement à écouter ce qui s'y dit, et des biographies où les détails les plus intimes ne manqueraient pas. On y pratique la charité et on ne considère pas la médiocrité comme une vertu; mais amuser les gens qui s'ennuient est aussi un acte de charité.

La journée commence à neuf heures et finit à quatre: que voulez-vous qu'on fasse le reste du temps?

La chose qui occupe le plus la population de Québec, le fait le plus saillant, en ce moment, est la construction du bureau de poste; ce n'est pas tous les ans non plus qu'on y bâtit d'aussi grosses maisons. Ceux qui ne sont jamais allés à Montréal demandent si on y voit quelque chose d'aussi grand.

Il y a des gens qui passent leur temps à compter les pierres qu'on y fait entrer; ils terminent la journée sur la plateforme.

La plateforme! on la connaît celle-là; c'est l'expression, la miniature de Québec, la chair de sa chair: c'est le rendez-vous des nouvelles et des cancan du jour, des faits divers, des scandales et des rumeurs religieuses et politiques; c'est là qu'on apprend les secrets de l'Église et de l'État, et qu'on fait et défait les mariages et les ministères. Vous voyez là se croisant, se saluant des essaims de jeunes femmes et de jeunes filles charmantes, bruyantes, pétillantes de verve et d'entrain, des groupes d'hommes de lettres, de profession ou d'affaires qui paraissent tous avoir vingt-cinq ans par la vivacité, la galanterie et la fraîcheur des sentiments. A les voir tous si empressés auprès des dames, si séduisants, on ne sait lesquels d'entre eux sont mariés, et, à leur gaieté, à leur indépendance, on les prendrait pour des gens retirés des affaires qui ne cherchent plus qu'à se rendre aimables.

C'est là que Fabre recueille toutes ces jolies rumeurs que l'*Événement* répète le lendemain, que Langelier essaie de terminer ce qu'il a commencé à lui dire depuis le matin, que le Dr. Larue expose avec tant de charme ses opinions et ses études sur les moyens de promouvoir le progrès de l'agriculture et de l'industrie en ce pays, que Marmette va rêver et s'inspirer avant d'ajouter une autre page à notre littérature nationale.

Car si la plateforme n'est pour un grand nombre qu'un aimable rendez-vous, où l'on peut rire, s'amuser à son aise, elle est pour le poète et l'historien une mine précieuse de souvenirs patriotiques. Appuyée sur les fondations de l'ancien château des gouverneurs français, à quatre cents pieds au-dessus de la ville et des campagnes environnantes, elle déploie à leurs regards un livre dont chaque page, chaque ligne rappelle des choses chères aux cœurs français.

C'est là, enfin, que journalistes, amoureux et hommes politiques vont chercher des inspirations, des encouragements et des espérances; que les candidats battus vont oublier leurs dépenses d'élection et raconter les causes de leur défaite; qu'en un mot on rencontre à *peu près* ce que Québec a de plus joli, de plus spirituel et de plus vivant.

On ne saurait dire toute l'influence de la plateforme sur la société de Québec: sans plateforme, Québec baisserait de plusieurs degrés.

Un autre amusement dans cette ville, c'est d'aller voir partir les bateaux-à-vapeur; mais sous ce rapport, elle est en arrière de Trois-Rivières et de Sorel, où cet amusement, le seul qu'on y trouve, dit-on, est une véritable passion. Il y a des gens qui oublieraient tout, même de faire leur prière du soir, plutôt que de manquer d'aller voir arriver et partir les bateaux-à-vapeur. Les enfants, à Sorel, viennent au monde avec cette passion: leur premier désir est d'aller voir arriver le *Steamboat* de Montréal.

QUÉBEC, 19 juillet 1871.

J'avais l'air d'insinuer, dans ma dernière lettre, que la ville de Québec, plus aimable et plus gaie que la ville de Montréal, était moins industrielle, moins entreprenante. Mais ce que j'apprends me fait croire que je me suis trompé, et qu'avant peu elle aura la palme de l'industrie et du succès matériel comme elle a déjà celle des belles manières et de l'esprit français.

A la vue de ses chantiers déserts et de l'expatriation de ses braves enfants, la vieille capitale se désole et s'agite; elle craint, avec raison, de perdre son prestige et sa force. Elle comprend qu'il ne lui suffit pas d'avoir des champs de bataille immortels, des poètes pour chanter ses gloires et des jolies femmes pour enchanter ses salons; que sa population ne consentira pas plus à mourir de faim sur les plaines d'Abraham que sur une terre plus prosaïque et moins glorieuse.

Favorisée de tous les avantages nécessaires au développement de l'industrie, elle entre hardiment dans la voie du progrès, grâce à l'esprit d'initiative et à la science de quelques-uns de ses citoyens. On voit surgir des industries qu'on croyait impossibles et des manufactures où déjà des centaines de familles trouvent une existence honorable.

Quelques hommes ont entrepris de démontrer que nous avons ici les moyens de produire une foule de choses que nous importons des pays étrangers. Le Dr. Larue rend, sous ce rapport, à la ville de Québec, des services inappréciables. Je voulais, il y a quelque temps, le faire entrer malgré lui dans le Parlement; je lui pardonne de ne pas avoir accepté la candidature que je lui offrais si généreusement; il a peut-être pris le meilleur moyen d'être utile à son pays. Il passe une partie de son temps à visiter toutes les industries de Québec, à s'informer de leur origine et de leur développement, et suggérer les moyens d'en assurer le succès.

C'est le temps d'annoncer l'heureuse nouvelle que l'Université-Laval se propose d'activer cet heureux mouvement, en donnant des cours spéciaux destinés à répandre, dans la population, des notions si nécessaires à l'exploitation de nos richesses minières, industrielles et agricoles. Je disais dernièrement que le clergé devait, pour rester fidèle à son œuvre de protection et conserver son influence sur nos destinées, mettre la main à l'heureuse réaction qui s'opère au milieu de nous en appropriant l'éducation aux besoins du pays. L'Université-Laval était digne de se mettre à la tête de ce mouvement, sous la direction des savants professeurs qui honorent son enseignement. Je parlais, il y a quelque temps, de tarif, de protection et de libre-échange, mais il y a plus à faire encore par l'éducation que par le tarif.

Le Dr. Larue prétend qu'il y a une vingtaine d'industries qui peuvent réussir dans ce pays, et il se fait fort de le prouver. Nous espérons que Montréal ne restera pas en arrière de Québec et qu'elle contribuera, elle aussi, soit par l'établissement de l'association qu'elle est en voie de former, soit par la création de facultés, au succès d'un mouvement si patriotique.

Que seraient toutes ces sociétés plus ou moins inutiles qui divisent la population de Montréal, à côté d'une bonne et forte association industrielle où des hommes éminents viendraient discuter et enseigner les moyens de donner du pain et du travail à ceux qui en veulent et de faire jaillir des sources de prospérité inconnues jusqu'à présent. Quel bonheur si on pouvait convaincre la population qu'il est quelque chose plus utile et plus noble que ces chicanes mesquines qui remplissent les esprits d'aigreur et de préjugés; si on parvenait à lui persuader que nous vivons dans le dix-neuvième siècle, au milieu de populations fortes et entreprenantes, qui ne respectent pas notre origine et nos croyances que si nous savons être leurs égaux ou leurs supérieurs dans le commerce et l'industrie comme sous tous les autres rapports!

Je parlerai plus longuement de l'établissement de ces cours de l'Université Laval et de la part de mérite qui en revient à l'hon. M. Chauveau, lorsque j'aurai reçu l'annuaire de l'Université.

L. O. DAVID.

LE PAPE.

L'archevêque et les évêques de la province de Tours ont adressé à l'Assemblée nationale une lettre où respire, dans toute sa splendeur, le courage du chrétien, la foi du catholique, alliée à un grand sens politique. On y demande énergiquement l'intervention de la France pour délivrer le Saint-Père. La question romaine va donc s'imposer à la France républicaine. On l'a dit mille fois, l'histoire se répète. La France, se relevant de ses ruines et allant chasser de Rome les sicaires du triste roi *galant homme*, rendrait au Catholicisme, au droit, à l'humanité toute entière un service qui lui vaudrait les bénédictions du ciel et le pardon de ses crimes. Qui sait si la Providence ne lui réserve pas cette gloire et cette consolation dans ses effroyables malheurs. L'extrait qu'on va lire de la lettre en question peint bien la situation des catholiques et la légitimité de leurs droits:

Il est temps que cette violation des traités, que ce mépris du droit et de la justice prennent fin. Vous êtes les gardiens de la liberté des consciences. Or, nos consciences sont opprimées par l'oppression que souffre notre Père commun; notre foi n'est plus libre, quand le Chef de notre foi n'est pas libre lui-même. Si le Pape perd sa souveraineté, il perd son indépendance, et dès lors nos consciences sont livrées aux plus cruelles incertitudes. Ces vérités ont été mises, dans ces der-

niers temps, en pleine lumière; personne ne les a exprimées avec plus de clarté et d'éloquence que l'orateur illustre choisi par vous pour être le chef du pouvoir exécutif; elles sont devenues des lieux communs dans la langue religieuse et politique; mais ces lieux communs sont des principes en dehors desquels il n'y a, pour les chrétiens, qu'avilissement et servitude.

On se tromperait si l'on croyait que la question de la souveraineté du Pape n'intéresse que les catholiques; elle se lie à l'existence de toutes les souverainetés. La violation des droits du Pape est une grave atteinte portée au principe de l'ordre dans tous les autres Etats. Ceux qui auraient renversé cette souveraineté tant de fois séculaire, renverseraient plus facilement d'autres pouvoirs moins sacrés et moins vénérables. Le maintien de la papauté temporelle importe autant à la paix des nations qu'à la paix de nos âmes.

En attendant, Pie IX continue de recevoir de la catholicité et les témoignages de sympathie et les secours les plus substantiels.

Voici le dernier bilan des offrandes:

La valeur totale des dons envoyés au Pape, à l'occasion de son jubilé, est évaluée à 25 millions de francs. La reine de Wurtemberg a envoyé 200,000 francs en or. De l'Amérique, le Pape a reçu 50,000 livres sterling, également en or.

Non: ne désespérons pas. Il y a encore des Oudinots en France. MacMahon, Trochu, Charrette et plusieurs autres sont prêts à voler au secours de celui qui, au milieu de l'éroulement général de tous les principes, reste l'éclatante personnification de la justice et des seules doctrines qui peuvent sauver l'Europe et la France.

J. A. MOUSSEAU.

UN ENCOURAGEMENT.

Il y a eu dernièrement à Québec une cérémonie assez insignifiante en elle-même. Il s'agissait de poser la première pierre du bureau de poste dont l'hon. M. Langevin a réussi à doter Québec. Ce qui a donné du ton à la fête, de l'éclat à la démonstration, c'est que plusieurs personnalités politiques, et notamment M. Langevin, y assistaient et que M. le Ministre des Travaux Publics y a prononcé un discours sensé et pratique. Ce qui surtout nous intéresse dans ce discours, c'est qu'il y a parlé d'industrie, c'est qu'en ouvrant à ses auditeurs la perspective dorée des richesses et de la prospérité qu'il croit cachées dans les flancs de la Confédération, il a engagé les capitalistes à porter leur activité, à diriger leur énergie du côté de l'industrie nationale.

Tout le monde sait que c'est cela qu'il faut, mais c'est encore bien mieux de l'entendre dire par un ministre du Cabinet Fédéral.

Ce sont les capitalistes et la population en général qui doivent prendre l'initiative du mouvement et pousser vigoureusement dans la nouvelle direction. Au Gouvernement Fédéral incombe la tâche, s'impose le devoir d'intervenir par une législation sage et patriotique qui tout à la fois suive et contienne ce nouveau courant de progrès de façon à sauvegarder les intérêts acquis, à ménager les droits du producteur et du consommateur, et à avancer le bien-être et la prospérité de tous.

Ces paroles de M. Langevin n'ont pas dû être prononcées à la légère, et nous espérons qu'elles sont l'indice d'une politique nouvelle et large devenue nécessaire depuis les grands changements constitutionnels de 1867.

J. A. MOUSSEAU.

QUI SERA ORATEUR?

Sous ce titre, les journaux de toute nuance se livrent à maints commentaires. Trois noms sont particulièrement en évidence comme ayant des chances à la succession de l'hon. M. Blanchet, qui, on ne saurait trop le dire, remplissait si dignement et si habilement la fonction de Président de la Chambre d'Assemblée: ce sont MM. Chapleau, Bellerose et... M. Blanchet lui-même. On se récrie contre la réélection supposée du dernier, comme contraire à la pratique suivie ici d'alterner à chaque Parlement. Les partisans de M. Blanchet répondent par l'usage contraire suivi en Angleterre, où les orateurs des Communes sont presque perpétuellement réélus.

La rumeur générale est pourtant que M. Blanchet sera en définitive écarté de la lice et que la lutte se fera entre M. Chapleau, qui recrutera tous les conservateurs indépendants et les libéraux, et M. Bellerose, soutenu par les conservateurs puis et les influences fédérales. Le tout donné comme nouvelle non encore confirmée, et comme signe indiquant déjà les tendances de la nouvelle Chambre.

J. A. MOUSSEAU.

NOS FINANCES.

D'après un état fourni au *Montreal Gazette* qui a toutes les allures d'un communiqué officiel, notre condition financière serait tout-à-fait enviable et dépasserait toutes les espérances. Durant l'année fiscale expirée le 30 juin dernier, les douanes ont donné \$11,500,000, et l'exercice \$4,300,000, de sorte que le revenu total atteindrait \$18,500,000.

Les emprunts votés pour le Nord-Ouest n'ont pas été contractés et la Puissance a à la banque de Montréal une balance considérable des fonds de l'intercolonial portant intérêt.

Nous remercions beaucoup les paroisses de Verchères et St.-Jérôme pour le bon accueil qu'elles ont fait à notre agent spécial, M. Dumas. La première de ces paroisses nous a donné près de 40 abonnés et la seconde plus de 60.

NOUVELLES.

La première et la meilleure est bien celle que nous donne M. Cauchon en ces termes:

"La députation du chemin de fer de la rive nord est arrivée de Boston et de New-York. Elle rapporte de son excursion les plus heureuses nouvelles et les meilleures espérances pour l'entreprise; c'est au point que l'exploration va commencer dans quelques jours sur toute la ligne, et que, si les deux ou trois municipalités, qui n'ont pas encore souscrit, se hâtent d'agir, les travaux de construction commenceront certainement dans les premiers jours de septembre.

"Ces nouvelles du succès du chemin doivent réjouir le cœur des citoyens de Québec, aujourd'hui sans commerce et sans industrie; elles doivent être également agréables à tous les habitants de la rive nord du Saint-Laurent, où le chemin versera la prospérité et la fortune, en y activant la production dans des proportions aujourd'hui incalculables et y augmentant, dans la même mesure, la valeur de la propriété foncière."

Il est rumeur que M. John O'Connor, M. P. pour Essex, Ontario, sera nommé Maître-Général des Postes au mois de septembre prochain, et que l'hon. M. Campbell sera alors fait juge.

M. O'Connor est catholique, et c'est un acte de justice rendu par le gouvernement à cette partie de la population d'Ontario.

On parle de M. Stanislas Drapeau pour remplacer feu le Dr. de LaBruère comme Inspecteur des agences de colonisation. On ne saurait faire un meilleur choix. Mais nous devons ajouter que nous ne voyons nullement la nécessité d'une telle charge depuis la réorganisation du département de la colonisation. Qu'on cherche à utiliser l'expérience de M. Drapeau, qui a tout fait pour la colonisation, fort bien! Que le gouvernement local le place à la tête d'une des nouvelles agences, qu'on l'appelle à Québec dans le Bureau Central à la première vacance, et tout le monde lui en saura gré. Mais on lui saura également gré de profiter de la mort du regretté M. de La Bruère pour abolir une fonction devenue une sinécure.

L'hon. M. Langevin doit laisser Outaouais le 28 juillet, pour la Colombie Anglaise. M. Langevin se rendra d'abord à San Francisco, par le chemin de fer du Pacifique. A San Francisco, il prendra la ligne de paquebots qui relie cette ville à Vancouver; enfin, de Vancouver il se rendra à la Colombie.

M. Achintre, l'auteur de la *Galerie parlementaire*, va accompagner M. Langevin et prendra des notes de voyage qui feront plus tard la matière d'un essai sur la Colombie.

THÉÂTRE.—Une nouvelle troupe française, la Compagnie Lyrique et Dramatique de Mr. Maugard, a commencé hier une série de représentations. On en dit beaucoup de bien. Voir l'annonce.

STATUE DE LA REINE.—Le comité des souscripteurs au fonds d'acquisition de la statue de la Reine, par M. Marshall Wood, a tenu une assemblée au Bureau de la Compagnie d'Assurance de Montréal, et un sous-comité a été nommé pour recueillir les souscriptions, arranges, etc. On espère que la statue sera prête pour être découverte par le Marquis de Lorne, à son arrivée probable avec la Princesse Louise en septembre prochain.

Une assemblée de *Suisses* eut lieu hier dans le *Mechanics' Hall*, pour protester contre le prétendu assaut dont un ministre de cette religion, nommé Murair, a été victime au camp de Lévis, en voulant distribuer ses *tracts* parmi les volontaires catholiques.

Suffit de dire que Chiniquy, Lanctôt et autres *ejusdem farinae* ont été les orateurs de circonstance, pour donner à nos lecteurs une idée de ce qu'a dû être cette réunion évangélique.—*L'Ordre*.

On télégraphie de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, que la pêche du maquereau a été très-abondante cette saison, et que les vaisseaux suivants sont arrivés avec des chargements complets de ce poisson: l'*Adèle*, le *Dominion*, le *Peter Mitchell*, le *Sergeant S. Day*.—*Idem*.

Nous apprenons avec plaisir que cinq à six familles belges sont arrivées ces jours derniers à Montréal. On sait combien les Belges sont religieux, honnêtes, industrieux. Les hommes ont bientôt trouvé de l'emploi, mais plusieurs des femmes n'ont pas eu le même avantage. Elles sont recommandables sous tous les rapports et ne demandent qu'à travailler.—*Idem*.

Le Pape a tenu à Rome, le 28 juin, un consistoire durant lequel il préconisa les évêques de Tipo en Hongrie, d'Oporto en Portugal et de St. Jago au Cape De Verdes, et publia ensuite les nominations faites depuis le mois dernier dans le bref du Patriarche de Lisbonne et des évêques de Braganza et Miranda au Portugal et des évêques de Mezo et Elouse *in partibus*. Sa Sainteté adressa ensuite la parole en latin au Sacré Collège et fit part de ses intentions en ces termes: "Nous sommes, mes Très-Chers Frères, entre les mains de la Divine Providence. Nous n'avons rien à attendre de l'assistance humaine, car les hommes nous ont abandonnés. Pourquoi nous le dissimulerions-nous?" Mais, il est mieux, vous dirai-je, que les rois et les gouvernements qui ont oublié leurs promesses, nous abandonnent à notre sort. Ils nous ont envoyé des adresses pleines de phrases brillantes et les plus chaudes félicitations le jour de notre jubilé, mais ils sont loin de prendre des mesures à l'appui de ces messages. Nous n'espérons aucun secours de nulle part."

MARIAGE.

Le 18 du courant, à Ste. Anne d'Yamachiche, par le Révérend Messire D. Gélinas, Monsieur Honoré Lemaitre Auger, de West-Boylston, dans l'Etat de Mass., fils de Honoré Lemaitre Auger et de Dame Félicite Fréchette, à Demoiselle Marie Elisa Héroux, troisième fille de feu Etienne Héroux et de Dame Sophie Houde. Monsieur Elie Héroux d'Yamachiche conduisit la fiancée, et ils étaient suivis par M. Joseph Lemaitre Auger, de la paroisse St. Léon et frère du jeune époux, accompagné de Dlle. Délia Héroux, et aussi par M. Augustin Belle-marre d'Yamachiche, accompagné par Demoiselle Philomène Lemaitre Auger. Les jeunes époux sont partis aussitôt pour les Etats-Unis.

Le *Protecteur Canadien* est prié de reproduire.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.—Suite.

Tantôt il roulait jusqu'au fond, étouffé, écrasé par une montagne d'eau qui pesait de tout son poids sur ses épaules. Tantôt ramené à la surface par la nature flottante du bois qu'il tenait embrassé, il pouvait respirer dans un endroit où l'eau courait avec moins d'emportement.

Puis, ressaisi par de nouvelles trombes, il tournait avec le tronçon d'arbre comme une roue sur son essieu et glissait sur la pente abrupte d'une cascade au pied de laquelle il tournait un moment avec son épave. Et le flot implacable le reprenait pour le jeter encore en des gouffres nouveaux.

Parfois lancé sur les parois de roche, il s'y serait brisé comme un verre si le bois protecteur n'eût amorti le coup.

Asphyxié, brisé, meurtri, en trois minutes, il n'était plus qu'à quelques arpents de la cataracte dont la clameur immense traversa son agonie comme le glas effroyable du bourdon de l'éternité que les anges de Dieu mettront en branle aux funérailles du monde.

La masse des eaux devenant moins tourmentée un peu avant la chute, il ramassa les quelques forces qui lui restaient et cria.

Trois fois ce suprême appel roula lugubre dans la nuit.

Puis le malheureux sentit la force des courants s'accroître avec une effrayante intensité. Aspiré par l'épouvantable succion de l'abîme, il se sentit balayé comme le grain de sable par le simoun, et tomba.

Quelques Canadiens qui guettaient, cachés dans les broussailles de la rive droite, pour envoyer de l'autre côté leur plomb aux Anglais, avaient prêté l'oreille à ses cris. Le fracas de la chute, immédiatement au-dessus de laquelle ils se trouvaient, n'avait laissé arriver à leurs oreilles cette voix désespérée que comme les plaintes d'un mourant.

A la lueur d'une décharge d'artillerie, tirée sur le bout de l'île d'Orléans par les batteries anglaises, ils entrevirent confusément passer comme un corps d'homme sur le versant de la cataracte.

Mais ce ne fut qu'une ombre, une vision effleurant la cime de cette vague monstrueuse qui ne cesse de couler depuis des siècles dans un abîme sans fond.

CHAPITRE II.

LUTTES.

Malgré tous les dangers qu'il venait de courir, Beaulac n'était pas plus renseigné qu'au paravant sur le sort de Mlle de Rochebrune.

Si encore il eût été maître de ses mouvements, peut-être aurait-il pu se glisser de nouveau soit dans le camp de l'Ange-Gardien, soit dans celui de l'île d'Orléans, en supposant toutefois que la jeune fille ne fût point retenue prisonnière sur l'un des vaisseaux de la flotte anglaise.

Mais entravé par les liens resserrés de la discipline militaire, il lui fallait rester dans l'inaction. Comme un lion que l'on vient d'enfermer dans une cage sur les côtes d'Afrique et qui aspire de toute la force de ses vastes poumons les émanations du désert, Raoul se sentait dévoré d'une rage impuissante et sourde.

Restait bien encore un moyen de recevoir des nouvelles de la jeune captive ; mais il était lent. C'était d'attendre l'occasion d'un parlementaire (1) pour faire parvenir une lettre à Berthe qui, de son côté, se servirait du même expédient pour rassurer ses amis.

Il se rendit à la ville et fit part de son projet à la parente de Berthe, Mlle de Longpré. La vieille demoiselle, désolée de la longue et inquiétante absence de Mlle de Rochebrune, n'avait pas voulu quitter la ville, comme les autres dames de Québec. (2)

Elle était décidée d'y attendre le retour de sa chère Berthe ou la mort.

Le projet de Raoul lui sourit, et il fut décidé entre eux que chacun agirait de son côté, Mlle de Longpré à la ville et Raoul au camp de Beauport, afin de faire tenir un missive à la pauvre Berthe.

Mais des circonstances imprévues vinrent aussitôt empêcher l'exécution de cette idée. Dévorée d'inquiétudes, énervée par le bruit de la canonnade et le danger incessant qu'elle courait dans la ville assiégée, Mlle de Longpré

(1) On voit dans le journal de Knox qu'il y avait un assez fréquent envoi de parlementaires, de part et d'autre, entre la ville et le camp de Wolfe.

(2) Dès le commencement du siège, les femmes laissèrent, en grand nombre, la ville qui avait à subir un terrible bombardement. On voit par exemple dans le journal de M. Claude Panet sur le siège de 1759, que les dames dont les noms suivent s'étaient réfugiées à la Pointe-aux-Trembles, où elle furent faites prisonnières par les Anglais le vingt-un juillet. C'étaient mesdames Duchesnay, de Charny, sa mère, sa sœur Mlle Couillard; les familles Joly, Mailhot et Magnan étaient du nombre. D'autres cherchèrent un refuge à Beauport; madame Péan et ses amies, sans doute.

Le très-grand nombre dut se répandre dans les paroisses environnant la ville.

tomba malade le jour même que Raoul la vint visiter et se trouva conséquemment hors d'état de pouvoir s'occuper de leur commun projet.

Une autre déception attendait Beaulac. Dans la nuit du dix-huit au dix-neuf juillet, trois vaisseaux anglais remontèrent le fleuve au-dessus de la ville, malgré le feu de la place et allèrent mouiller vers la rivière des Etchemins. Il était à craindre qu'ils n'opérassent un débarquement sur la rive droite du fleuve; aussi envoya-t-on immédiatement de ce côté le sieur Dumas, major-général des troupes de la marine avec six cents hommes afin de les en empêcher.

M. de la Roche-Beaucourt reçut l'ordre de remonter jusqu'à la rivière Jacques-Cartier avec le corps de cavalerie dont Raoul faisait partie, afin de prévenir une descente des Anglais sur la rive gauche du fleuve. (1)

Ce fut avec un morne regret que Beaulac laissa le camp français. Plusieurs fois il se retourna sur sa selle, à mesure que son cheval l'éloignait de Beauport, afin de regarder encore les lieux où son âme restait en compagnie de la douce image de sa chère Berthe. Sur les hauteurs du chemin de Sainte-Foye, à certain endroit où il allait perdre la vue de l'île d'Orléans et de l'Ange-Gardien, il arrêta son cheval et laissa planer une dernière fois son regard au-dessus de l'île et des Laurentides, dont les sommets, d'un vert sombre à l'avant-scène, allaient se fondre à l'horizon dans le ciel bleu.

A la pensée qu'il ne reverrait peut-être jamais ni ces lieux aimés, ni sa brune fiancée, il sentit un sanglot déchirer et soulever sa poitrine. Mais la forte conviction du devoir accompli lui fit bientôt refouler en son cœur cette faiblesse indigne d'un militaire, et il lança sa monture au galop pour rejoindre la cavalcade qui disparaissait au premier détour de la route.

Le but de Wolfe en faisant passer des vaisseaux au-dessus de la ville avait été de tourner et d'attaquer l'aile droite de l'armée française ; mais les anglais trouvèrent trop périlleuse une descente sur la rive sud. Leurs vaisseaux restèrent cependant au-dessus de Québec et les troupes qui les montaient firent de courtes descentes à la Pointe-aux-Trembles et à Deschambault, où elles enlevèrent quelques prisonniers ainsi qu'une grande partie du bagage des officiers français.

Le détachement de M. de la Roche-Beaucourt qui devait continuer à rester au-dessus de la ville pour observer les mouvements des trois vaisseaux, engagea plusieurs escarmouches avec les troupes qui opérèrent ces débarquements ou voulurent en tenter d'autres ; Beaulac se signala dans ces diverses rencontres.

Encore une fois frustré dans ses espérances, Wolfe se résolut enfin à attaquer la gauche de l'armée française, en flanc par la rivière Montmorency et de front par le fleuve dont la grève unie et spacieuse offrait, en cet endroit, les plus grandes facilités pour le débarquement des troupes de la flotte et de la Pointe-Lévi. Celles de l'Ange-Gardien traverseraient facilement le gué du Montmorency, en bas de la chute, et se joindraient aux autres sur la plage pour de là marcher à l'assaut des retranchements français ; enfin, un troisième corps de deux mille hommes devait remonter le Montmorency et passer à gué certain endroit de la rivière, situé à une lieue de la chute, et tomber sur nos derrières.

Afin d'appuyer ces divers mouvements et d'en assurer le succès, le général anglais fit d'abord garnir de plus de soixante bouches à feu la rive gauche du Montmorency, qui, plus élevée que la droite, permettait à ses artilleurs de diriger un feu plongeant dans nos retranchements. Ensuite, il fit échouer sur des récifs deux transports de quatorze canons chacun, au bas de la route de Courville, au pied de laquelle les nôtres avaient élevé une redoute dont l'artillerie balayait le gué offert aux troupes anglaises de l'Ange-Gardien ; tandis qu'une frégate de soixante canons devait venir s'emboîser le plus près possible de la chute, faire taire, appuyée par le feu des transports, les trois pièces de canon de la redoute et refouler nos troupes qui tenteraient de s'opposer à la descente des bataillons anglais.

A peine pouvions-nous opposer une dizaine de bouches à feu à plus de cent pièces d'artillerie qui allaient tonner contre nous.

C'était un bon plan que celui de Wolfe ; aussi sembla-t-il devoir réussir tout d'abord.

Le trente-un juillet à midi, son artillerie ouvrit le feu et ses troupes se mirent en mouvement.

A deux heures, M. de Montcalm se porte sur la gauche où le chevalier de Lévis, avec cette hardiesse de conception et la promptitude d'action qui lui sont propres, est déjà prêt à la défense. Apprenant par ses éclaireurs que deux mille ennemis remontaient la rive gauche du Montmorency pour tenter le passage du gué à trois milles en avant de la chute, le chevalier avait aussitôt dirigé un renfort de cinq cents hommes sur ce passage défendu par M. de Repentigny. Surpris de la vive résistance qu'ils avaient rencontrée, les Anglais avaient de ce côté battu promptement en retraite, et les cinq cents hommes envoyés pour appuyer M. de Repentigny étaient déjà revenus glorieux sur leurs pas pour prendre part au combat plus sérieux qui allait s'engager près de la cataracte.

(1) Historique. M. Ferland, p. 573.

Sous ses ordres M. de Lévis a trois mille hommes, la plupart canadiens, et qui gardent la meilleure contenance sous une grêle de projectiles lancés depuis midi par les batteries anglaises. Partout règne l'enthousiasme. Le général Montcalm approuve les dispositions de M. de Lévis et retourne au centre pour s'y tenir prêt à secourir au besoin le chevalier à la tête des régulars tenus en réserve.

L'ennemi s'ébranle enfin. Il est trois heures. Une chaleur écrasante, sans un souffle de vent, ainsi que de gros nuages noirs qui s'entassent au ciel indiquent un prochain orage.

Plus de quinze cents berges chargées d'anglais sont en mouvement dans le bassin de Québec. Après plusieurs feintes de débarquement sur différents points du rivage, depuis la Canardière jusqu'à la rivière Montmorency, elles se dirigent enfin vers la gauche du camp français, immédiatement à droite de la chute.

Mais Wolfe a compté sans la marée basse, et ses embarcations s'échouent sur des chaînes de roche à quelques arpents de la rive, où pendant plus d'une heure elles restent stationnaires. Enfin le flux les soulève, et, protégés par la formidable artillerie des transports et de la frégate, deux mille grenadiers anglais s'élancent impatients sur la plage.

A bout de munitions, nos artilleurs en charge de la redoute ont été forcés de l'évacuer et sont revenus au camp avec leurs trois pièces rendues muettes.

Sans attendre la brigade Monkton qui devait appuyer leur attaque, les grenadiers marchent sur la redoute aux sons d'une fanfare guerrière. Là, ils s'arrêtent, reforment leurs rangs, et, la baïonnette au bout du fusil, s'avancent au pas de charge vers nos retranchements.

Depuis la grève jusqu'au chemin de Beauport, le terrain s'élève entrecoupé de petits ravins dans lesquels nos tirailleurs, l'œil au point de mire et le doigt sur la détente, attendent avec calme l'approche des assaillants.

Un grand silence plane un moment au-dessus de tous ces hommes qui vont s'entre-gorger au nom de leur souverain respectif. On n'entend plus que les pas cadencés et rapides des grenadiers qui gravissent les hauteurs à la course. Leur musique s'est tue devant la mort qui emboîte le pas derrière eux.

Ils ne sont plus qu'à vingt verges de nos retranchements. Le cri d'un clairon retentit, puis une brusque décharge d'artillerie : c'est le signal ! Aussitôt notre fusillade éclate terrible et continue.

—Forward! forward! crient les officiers anglais à leurs soldats qui hésitent.

—Hardi les gars! hurlent les nôtres.

Aveuglés par la fumée, décimés par nos balles, les grenadiers commencent à reculer. Notre mousqueterie crépite et pétille, comme le feu de ces grandes incendies qui ravagent nos forêts, lorsqu'il rencontre en son chemin de vastes sapinières. L'ouragan bondit de la racine au faite des arbres dont le bois résineux s'embrace soudain et se tord avec d'innombrables craquements.

Trouées, rompues par ces décharges rapides et meurtrières, les deux colonnes anglaises lâchent pied, s'enfuient et vont se réfugier derrière la redoute pour reprendre leurs rangs. Un long bravo s'élève de nos retranchements vers le ciel.

Au même instant, un immense éclair sillonne le ciel sombre, tandis qu'un grand coup de foudre, qui semble vouloir écraser amis et ennemis sous une ruine commune, tonne au-dessus de la bataille. Un déluge de pluie s'abat sur la campagne. Balayés par un vent de tempête, ces flots croulants forment un épais nuage qui dérober les combattants à la vue les uns des autres.

La grande voix du Dieu des armées a fait taire les tumultes du combat. Le tonnerre domine tout autre bruit et l'eau ruisselle à torrents.

Cela dure bien une demi-heure.

Enfin la foudre s'éloigne avec des grondements de plus en plus sourds, le vent meurt, la pluie s'évapore, le brouillard se fond.

Quand le soleil, perçant les nuages, chassa les dernières gouttes de pluie devant les faisceaux de ses rayons de feu, les nôtres virent les Anglais qui se rembarquaient à la hâte.

Les cinq mille hommes de l'Ange-Gardien, commandés par les brigadiers Murray et Townshend, qui ne s'étaient approchés qu'à deux portées de fusil de nos retranchements, se retirèrent aussi de leur côté.

Nous avions mis près de cinq cents ennemis hors de combat. Nos pertes, malgré le feu d'enfer de l'artillerie anglaise, n'étaient qu'insignifiantes. La victoire était complète, et l'honneur en revenait aux milices canadiennes. (1)

Dans un ordre du jour qui suivit la bataille, Wolfe se plaignit amèrement de la folle impétuosité de ses grenadiers, dont la charge trop précipitée avait causé leur défaite ; et le ton sévère avec lequel il transférait le lieu de leur campement à l'île, laisse voir que ce commandement équivalait à une disgrâce.

Le fait est que le général anglais était accablé de l'échec qu'il venait d'essuyer. Depuis plus d'un mois qu'il était arrivé en face de Québec, il avait vu presque tous ses plans échouer devant la prudence de MM. de Mont-

(1) Tous les détails de ce combat sont scrupuleusement historiques. Voyez nos historiens et le journal de M. Claude Panet, que j'ai aussi consulté.

calm et de Lévis ; et encore venait-il d'éprouver une défaite qui, en poussant les Canadiens à se rallier à la cause française avec une nouvelle ardeur, allait, par contre-coup, jeter un profond découragement parmi ses propres troupes.

Puis, quelle impression la perte de cette bataille allait-elle causer en Angleterre ? Ses ennemis, les malheureux en ont toujours, n'en augureraient-ils point l'insuccès de toute la campagne ? De quelles amères railleries n'accablerait-on pas le jeune présomptueux qui, aveuglé par son orgueil, n'aurait pas craint de se charger d'une entreprise beaucoup au-dessus de ses forces !

Et s'il lui fallait réellement battre en retraite devant les Français victorieux, que devenaient ses beaux rêves de gloire et d'ambition ? Les uns après les autres, il les voyait crouler dans l'abîme ouvert sous ses pieds par la fortune adverse.

Cette irritation du cerveau lui donna une fièvre terrible qui l'empoigna brutalement, quelques jours après la bataille de Montmorency, et le traîna jusqu'aux portes du tombeau. Il fut en proie à un affreux délire, qui ne le quitta que pour faire place à une faiblesse extrême.

La force de la jeunesse finit par l'emporter dans cette lutte terrible que la mort et la vie se livraient au-dessus de son chevet. Elle ne dut pourtant se retirer qu'à regret, cette mort fatale qui, seulement un mois plus tard, revint victorieusement à la charge et ne s'enfuit, cette fois, qu'en serrant sur sa poitrine sans mammelles les restes sanglants du vainqueur de Montcalm.

Vers la fin du mois d'août, Wolfe était enfin sur pied. Son premier soin fut d'informer son gouvernement des obstacles sans nombre semés sur sa voie par les armes françaises. Il avoua sa défaite, mais en termes si nobles et avec des sentiments si dévoués, qu'on fut plus touché, en Angleterre, dit M. Garneau, de la douleur du jeune capitaine que de l'échec des armes de la nation.

Ensuite il se résolut à appeler ses lieutenants à son aide, afin de recevoir leur avis sur les meilleurs moyens à prendre pour enlever le succès de la campagne.

Ce fut l'une des dernières journées d'août que se tint, au camp de l'Ange-Gardien, ce grave conciliabule, dont le sort du Canada devait dépendre.

Assis sous une tente, dont les pans relevés du côté du fleuve leur laissaient voir la Pointe-Lévi, l'île d'Orléans et la flotte anglaise ancrée dans la rade, Wolfe et ses lieutenants, les brigadiers Monkton, Townshend et Murray, étaient assis autour d'une petite table sur laquelle se déroulait une carte de Québec et des environs. Dressé par le major Stobo, qui, après une longue captivité à la capitale, (1) s'en était enfui et venait de rejoindre l'armée anglaise, ce plan contenait une foule de renseignements et de détails les plus précieux.

Ils étaient tous à la fleur de l'âge, ces quatre généraux, chargés d'une aussi importante mission que la conquête d'un pays.

Wolfe était fils d'un ancien major-général. Il avait montré tant de talents au siège de Louisbourg, qu'on l'avait choisi pour commander l'expédition de Québec, autrement plus hardie et périlleuse. Harcelé qu'il était, sans doute, par l'aiguillon des grandes pensées qui sait inspirer aux hommes de génie une confiance sans bornes en leurs futurs succès, il avait accepté avec ardeur.

La gravure et la photographie ont popularisé chez nous le portrait du jeune général. Chacun connaît cette figure étrange et fine, dont le nez avancé forme un angle très-accusé avec le front et le double menton fuyant qui vient se perdre dans le nœud de sa cravate.

Ses cheveux étaient poudrés à frimas et comprimés en arrière dans une bourse en taffetas pour retomber en queue sur les épaules. Il était coiffé d'un petit tricorne, dont les bords relevés se réunissaient attachés sur le sommet de la tête. Sa taille élégante était enserrée dans un long justaucorps rouge, dont les larges parements étaient galonnés d'or. Un blanc baudrier de buffle, libre, pour le moment, de la courte carabine que les officiers des troupes anglaises portaient alors en bandoulière, descendait de son épaule gauche au côté droit.

Au ceinturon, aussi en buffleterie, et dont les deux pièces principales étaient reliées par une agrafe d'or, pendait une riche épée de combat. Des bottes à revers, montant jusqu'au genou, y rejoignaient la fine culotte de soie collant sur la jambe.

A sa pâleur, à ses traits fatigués, on voyait que le général relevait d'une maladie grave et que son énergie s'efforçait de hâter la convalescence.

Quoique très-jeunes encore, ses trois lieutenants avaient aussi beaucoup étudié la guerre, et la science des combats leur était acquise. Monkton et Murray appartenaient à la noblesse, Townshend à l'ordre de la Pairie.

La suite au prochain numéro.

(1) "Pendant l'hiver, Stobo avait eu la permission de voyager entre Montréal et Québec, témoin de tous les préparatifs qui se faisaient pour la guerre et entendant tous les discours." M. Ferland, 2ème vol., p. 510.

On demandait à Milton s'il faisait apprendre plusieurs langues à ses filles :— Non, répondit-il, une seule langue suffit à une femme.

LE LIVRE À MEILLEUR MARCHÉ DANS LE MONDE!
CATHOLICISME, PROTESTANTISME, et INFIDÉLITÉ.
APPEL AUX AMÉRICAINS DE BONNE FOI.
 Par LE P. F. N. WENINGER, D. D., Missionnaire de la Compagnie de Jésus.
 PRIX: 60 Centimes. Reliure en toile. 357 pages.— Envoyé franco par la maille, en recevant 60 Centimes. A vendre chez tous les Libraires français et chez D. & J. Sadlier & Cie., Éditeurs, Montréal. 2-501

SALLE DES ARTISANS.
MECHANICS' HALL.
 COMPAGNIE LYRIQUE ET DRAMATIQUE FRANÇAISE, DES ANTIILLES.
 DIRECTEUR: M. A. MAUGARD.
 Cette Compagnie composée d'Artistes recommandables, se propose de donner à Montréal, QUATRE REPRÉSENTATIONS seulement.
 Personnel de la Compagnie:
 Mmes. MAUGARD, 1ère Chanteuse Soprano BESSIERES, Chanteuse et Dugazon LAVAGNE, Jeune Dugazon, Artiste de Vaudeville.]

BOURBAIS. Caractères en tous genres
 MM. LAVAGNE, Baryton, Basse Chantante MAUGARD, Ténor
 BOURBAIS, Ténor Bouffe
 BESSIERES, Pianiste accompagnateur, 1er prix du Conservatoire de Paris

REPERTOIRE DES 4 REPRÉSENTATIONS.

1ÈRE REPRÉSENTATION:
MERCREDI, le 26 Juillet.

La Rose de St. Flou—Op. Com. Musique de J. OFFENBACH.
Le Maître de Chapelle—Op. Com. Musique de PAER.

2ÈME REPRÉSENTATION:
JEUDI, le 27 Juillet.

Galathée—Op. Com. 2 actes. Musique de V. MASSÉ.
Le violoncelle—Opérette. Musique d'OFFENBACH.

3ÈME REPRÉSENTATION:
VENDREDI, le 28 Juillet.

Le Châli—Op. Com. Musique d'AD. ADAM.
Le Mariage aux Lanternes—Op. OFFENBACH
Un tigre du Bengale—(VAUDEVILLE)

4ÈME REPRÉSENTATION:
SAMEDI, 29 Juillet.

Fragment de Lucie de Lammermoor, 2ème, 3ème actes. DONIZETTI
Une nuit blanche—Op. OFFENBACH.
Après le Bal—(VAUDEVILLE.)

Prix d'Admission: 0.50 Centimes
 Sièges Réservés: \$1.00

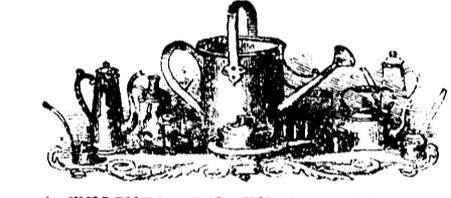
Le bureau de la salle de spectacle sera ouvert à 7 heures chaque jour de représentation. Le rideau sera levé à 8 heures.
 On peut se procurer des sièges réservés chez M. Prince, Rue Notre-Dame. 2-30a

TRADUCTION FRANÇAISE, ET ANGLAISE.
 BUREAU: No. 9, RUE STE. THÉRÈSE, MONTREAL.

On se charge de toute espèce de Requêtes, de Rapports d'Arbitres et d'Experts. On traduit les Polices d'Assurance. On prépare et traduit des Articles et Correspondances de Journaux, les Annonces, Circulaires et catalogues de Marchands, Courtiers et Encanteurs, les Pamphlets des Pharmaciens, etc.
 On fait aussi toute espèce de copie dans les deux langues.
 On se charge tout spécialement d'écrire des lettres au nom des personnes qui ne le peuvent faire elles-mêmes, et on répond à celles qu'elles reçoivent, sous la plus stricte confidentialité.
 PETER L. MACDONELL. 2-28c

FERRONNERIE.

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Poëles, Contellerie, Glacières, Corniches.
 L. J. A. SURVEYER, 524 RUE CRAIG. 2-16zz



ATELIERS DE FERBLANTIER ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent.
 T. St. George continuera à prendre des commandes pour passage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblant, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après les systèmes le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés.
 T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT. 2-24zz

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire
 De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique. Modes et Amusements. Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.
 Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an.
 PAR NUMÉRO..... 10 Centimes.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.
 Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.
 Port: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.
 On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.
 AGENCE GÉNÉRALE:
 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES--1
 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:
 319—RUE ST. ANTOINE—319

EMMENEZ VOTRE FEMME AVEC VOUS.
 Quelle bénédiction que le travail, soit intellectuel ou manuel! Comme il aiguise l'appétit pour un voyage d'agrément! et avec quelle satisfaction le citadin ne goûte-t-il pas d'une vacance à la campagne, après trois ou quatre semaines ou mois même de travail assidu! C'est pourquoi n'oubliez pas, citadin, si vous avez l'avantage d'avoir une épouse, de l'emmener avec vous lorsque vous allez vous récréer dans les champs verts et fleuris en-dehors des murailles de vos villes. Si vous êtes indisposé, la meilleure médecine que vous puissiez prendre sont le *Grand Remède de la Pibbles Shoshonnes*, car ils ne manquent jamais d'éliminer toute maladie du système. Ils guérissent la Dyspepsie, les maladies du Foie, etc., etc. purifient le sang, et fera de vous une image vivante de santé et de bonheur. 2-28b

J. D. NORMANDIN,
 RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.
 Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés.
 Les abonnés de *L'Opinion Publique* trouveront une bonne occasion de faire relire leur journal à bon marché.
 No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 1-52zz

A. BELANGER
 MAGASIN DE



MEUBLES
 276, Rue Notre-Dame MONTREAL. 2-25zz

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poux et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.
 Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur
 HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 2-24zz (Etabli en 1859.)

LEGGO & Cie.,
 LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL.
 Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.
 On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Adresses, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
 Publié tous les Jedis à Montréal, Canada,
 Par GEORGE E. DESBARATS & Cie.
 ABONNEMENT.....\$3.00 par année
 Aux États-Unis..... 3.50
 Par numéro..... 7 Centimes
 Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.
 ANNONCES.....10 Centimes la ligne 1re fois
 5 Centimes " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renouvellent pas le journal seront considérés comme abonnés.
 On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.
 Tout semestre commencé se paie en entier.
 Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir des désabonnements.
 Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.
 Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration
FRAIS DE POSTE—ATTENTION!
 Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trimestre, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à *L'Opinion Publique* ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS. DE \$8 A \$40.

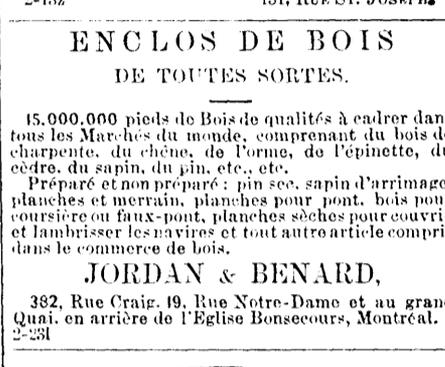
Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de
POÊLES DE CUISINE, COUCHETTES EN FER, FONDS A RESSORTS DE TACHER, OBJETS EN ÉTAÏN ET VERNISSÉS, POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC.
 Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de
COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS, MEILLEUR ET Cie., 526, Rue Craig. 2-18zz

G. T. DORION,
 HORLOGER ET BIJOUTIER,
 86, Rue St. Laurent, MONTREAL. 2-12z

THOMAS MUSSEN,
 Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom,
 TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry,
ORNEMENTS D'EGLISES,
 Tentures pour Salons, Franées en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21zz

\$15,000 VALANT
 DE HARDES FAITES, CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, CHAPEAUX, ETC., ETC.
 —AUSSI—
 Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.
 Une visite est sollicitée.
 REGIS DEZIEL, 131, RUE ST. JOSEPH. 2-13z

ENCLOS DE BOIS
 DE TOUTES SORTES.
 15,000,000 pieds de Bois de qualités à cadrer dans tous les Marchés du monde, comprenant du bois de charpente, du chêne, de l'orme, de l'épinette, du cèdre, du sapin, du pin, etc., etc.
 Préparé et non préparé: pin sec, sapin d'arrimage, planches et mercurin, planches pour pont, bois pour coursière ou faux-pont, planches sèches pour couvrir et lambrisser les navires et tout autre article compris dans le commerce de bois.
 JORDAN & BENARD, 382, Rue Craig, 19, Rue Notre-Dame et au grand Quai, en arrière de l'Eglise Bonsecours, Montréal. 2-231



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.
 SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871.
GRANDE AUGMENTATION DE VITESSE.
 Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.
 Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST,
 Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 9.00 A.M.
 Express de Nuit do do do 9.00 P.M.
 Train de la Malle pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires, 6.00 A.M.
 Train d'acommodement pour Brockville et les stations intermédiaires, 5.00 P.M.
 Train Mété do do do 11.00 A.M.
 Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9 A.M., 12.00, (midi) 3.00 P.M., 5.00 P.M., et 6.15 P.M. Le train de 3.00 P.M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.
 Train d'acommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.00 A.M.
 Train Express pour Richmond, Québec et Rivière-du-Loup, 8.30 A.M.
 Express pour Boston via Vermont Central, 9.00 A.M.
 Express pour New-York et Boston via Vermont Central, 3.45 P.M.
 Express pour New-York via Rouse's Point et les steamers du Lac Champlain, 4.00 P.M.
 Train de la Malle pour Island Pond, Portland et Boston, 2.00 P.M.
 Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement, à 10.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoires Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connections avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.
 Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.
 Le steamer *Linda* part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les samedis à 6.00 P.M.
 La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jedis, à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.
 On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.
 Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.
 C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. 2-24-tf. Montréal, 5 Juin 1871.

NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD
 Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA.
 1-47-zz

POUDRE ALLEMANDE,
 SURNOMMÉE



NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-18m

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
 Ottawa, 14 Juillet 1871.
 L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.
 R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 6d

USINES A MÉTAUX DE LA PUISSANCE.
 ÉTABLIE 1828.
CHARLES GARTH ET CIE.,
 PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ, FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC.
 Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER, APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.
 Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Établissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.

—AUSSI—
 On entreprend de faire chauffer les Bâtimens publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.
 En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gaseurs, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travailés, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.
 Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig, 1-47-zz MONTREAL.

LIBRAIRIE ET DÉPÔT DE JOURNAUX.
 SÉNÉCAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

O. DESMARAIS ET CIE.,
 PHOTOGRAPHES, COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT MONTREAL.
 On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché. 2-15m

Avis aux Carrossiers et Selliers.
RUBENSTEIN ET FRÈRES,
 ÉTABLIS EN 1864,
Plaqueurs en Argent et en Cuivre,
 Et Manufacturiers de GARNITURES de VOITURES et de HARNAIS, 537 1/2, RUE CRAIG, MONTREAL.

On plaque avec soin les Voitures et les Sleights, Les Numéros des Portes et des Bancs d'Eglise, les Boutons des Sonnettes, les Boutons des Portes, les Poignées des Portes, les Couplets, etc.
 Placage-Electro et Dorure, etc.—Tout Ouvrage garanti. 2-12m

LA PHARMACIE FRANÇAISE
 No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier.
 (MÉDECIN-ACCOCHEUR.)
 Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires.
 Résidence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine. 2-18z

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE
 DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.
 C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centimes.
 N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo.
 AUSSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

NOUVEAUTE! CARTES JACQUES-CARTIER
 Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent. 1-34-zz

NOTRE-DAME DE LOURDES,
 Par HENRI LASSERRE,
 Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal. 1-34-zz

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.